

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 36 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 16 - 23 septembre 2020

ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE MONFERRIER DORVAL

Martine Moïse mise à l'abri de la DCPJ par le président

Par Léo Joseph

Il est de notoriété publique que le Palais national a joué un rôle de premier plan dans l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval, mais il semble que l'or-

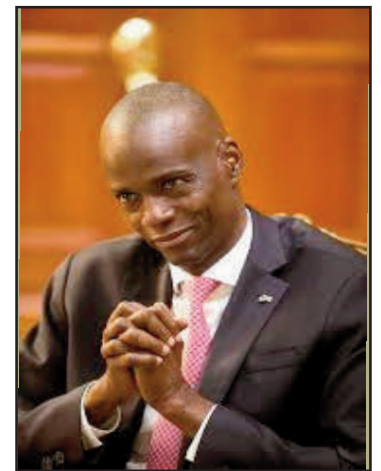
gane enquêteur ait é repéré des indices impliquant la première dame. Mais sa requête adressée à la présidence, afin d'autoriser son interrogation, aurait été refusée catégoriquement. Reste à observer désormais comment va évoluer le dossier.

Une source hautement quali-

fiée, proche de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), a fait savoir que celle-ci a intercepté deux conversations téléphoniques de Denès Vilpique, qui avait été arrêté en relation avec l'assassinat de Me Dorval, avec Martine Moïse. L'allure des deux entretiens télé-



Martine Joseph Moïse, est-elle victime de la contamination criminelle ?



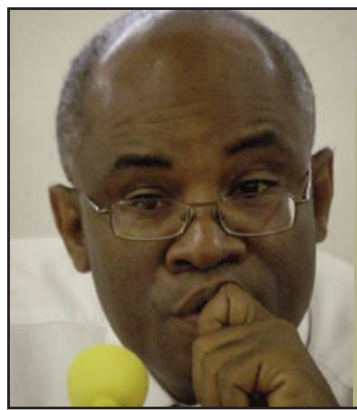
Jovenel Moïse, enfant de chœur ou assassin ? Enquêteurs de la DCPJ, vos jeux !

SOUS LES PRESSIONS DU RÉGIME PHTIISTE

La date des obsèques de Monferrier Dorval avancée

Les délégations d'avocats étrangers attendues rateront les cérémonies...

Après avoir commis un crime ahurissant supprimant la vie du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, plongeant dans le deuil sa famille, la communauté juridique nationale et internationale, et le pays tout entier, Jovenel Moïse et son équipe viennent de poser un autre acte criminel. Sous de fortes pressions exercées sur les parents du défunt, ceux-ci ont décidé d'avancer la date des funérailles, qui étaient prévues pour le vendredi 18 septembre, au jeudi 17 septembre. Une décision qui déjoue



Me Monferrier Dorval, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince.

les plans de cette cérémonie qui allait être un hommage bien mérité au défunt.

En effet, dans une note de presse diffusée à la capitale haïtienne, en date du 14 septembre, soit trois jours avant la tenue des obsèques, la famille de Me Dorval a fait état de la modification des plans funéraires. En voici la teneur :

« La famille Dorval présente ses sincères remerciements à ceux et celles qui lui ont témoi-

Suite en page 5

phoniques laisse croire que la première dame de la République et son interlocuteur avaient, non seulement l'habitude de se parler,

mais aussi, et surtout, de travailler ensemble.

Suite en page 5

L'ASSASSINAT DU BÂTONNIER DE PORT-AU-PRINCE

Premier ministre potentiel, Monferrier Dorval éliminé

Quelles responsabilités a la communauté internationale dans ce crime ?

Par Léo Joseph

Il est certain que l'assassinat de Me Monferrier Dorval, le bâton-

nier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, est lié à la réforme constitutionnelle préconisée par Jovenel Moïse. Mais ce crime odieux participe surtout, et

presque exclusivement, de l'obsession du pouvoir par PHTK, en la personne de Jovenel Moïse

Suite en page 15

HAPPENINGS!

Following a miracle of beating COVID-19, a Hero's welcome for a beloved Police Officer

By Raymond Alcide Joseph

He returned home in Hempstead,



Officer Pierre-Louis before falling sick.

L.I., on Saturday, September 12, three days before his 59th birth-

day, after 168 days in three hospitals, 75 of them on a ventilator. Yan Serge Pierre-Louis, a beloved New York Police lieutenant of Haitian ancestry, greatly deserves the hero's welcome he received. For, surviving such an ordeal as COVID-19, which reportedly killed 46 from the 5,800 of his NYPD colleagues tested positive for the pandemic, is nothing but a modern-day miracle.

Yvan, affectionately called Sergo by his friends, from his middle name Serge, became ill in March, about two weeks before his 86-year-old mother, living with his sister, also fell sick. On March 26, an ambulance came home to transport him to the New York University Winthrop Hospital in Minneola, L.I., where he

Continued on page 7



MASQUES HAITIENS
EN GROS ET EN DETAIL
TO ORDER, CALL (516) 859-4106

DISPOSABLE AND WASHABLE
MASKS
FOR SALE

WE WELCOME
WHOLESALE AND RETAIL
WE SPEAK ENGLISH
SPANISH, FRENCH
AND CREOLE

CELL: (516) 859-4106
CALL US: (718) 400-8463

VIVE HAITI
CHERIE

VISITEZ-NOUS A: **PATRIOTIME**
190-21B JAMAICA AVENUE
HOLLIS, NY 11423
(Bet 190 and 191 Streets)

ANPECHE PWOPAGASYON COVID-19 NAN VIL NEW YORK!

PRAN PREKOSYON SA YO:



Rete lakay ou si ou malad

Soti sèlman pou swen ak tès medikal esansyèl oswa pou lòt komisyon esansyèl.



Kouvri figi w

Ou kapab kontajye san w pa gen sentòm. Pou pwoteje moun ki antoure w yo kouvri figi w.



Kenbe distans fizik

Rete a yon distans omwen 6 pye de lòt moun yo.



Kenbe men w pwòp

Lave men w souvan avèk savon ak dlo oswa sèvi avèk dezenfektan pou men si pa gen savon ak dlo ki disponib.

Si w gen plis risk pou w vin malad grav ak COVID-19, ou dwe rete lakay ou leplis posib tou. Moun ki gen plis risk yo se granmoun ki gen laj omwen 50 an (granmoun ki gen laj omwen 65 an yo gen plis risk toujou), ak moun ki gen lòt pwoblèm sante.

Al fè tès: Gen lokal tès COVID-19 nan toulèsenk minisipalite yo. Pou jwenn yon lokal, ale sou nyc.gov/covidtest oswa **rele 311**.

Pou dènye enfòmasyon yo, ale sou nyc.gov/coronavirus.

NYC
Health

LE COIN DE L'HISTOIRE

La mort de Christophe et la chute du Royaume

Par Charles Dupuy

Le 15 août 1820, le roi d'Haïti arrivait devant l'église de Limonade où il fut salué par la musique militaire, le carillonnement des cloches et les vivats de la foule. Le père Jean de Dieu Gonzalès, l'aumônier de la reine, vint accueillir le roi qu'il invita à entrer pour assister à la célébration du culte. Leurs majestés s'installèrent dans le chœur avec les princesses et l'imposante suite royale. C'est dans cette petite église que le roi allait tomber, tragiquement terrassé par la maladie. Les étonnantes circonstances de la chute de Christophe font partie du trésor de traditions orales recueillies, conservées et transmises au fil des générations. Voici d'ailleurs l'anecdote, telle que magistralement rapportée par Mgr Hillion.

« Le roi Christophe avait l'habitude d'assister à la messe au Cap, le jour de l'Assomption de la Ste Vierge, patronne de la paroisse. En 1820, l'idée lui vint d'aller passer cette fête à Limonade. La reine et les officiers de la cour cherchèrent, mais inutilement, à le faire changer ce projet qui privait de la messe toute la population du Cap. Il répondit à toutes ces observations qui lui furent faites que si Madame la Vierge voulait être fêtée cette année, elle se donnerait la peine de le suivre à Limonade. [...] Le P. Jean de Dieu commença la messe, mais après la récitation du psaume *Judica me*, il pâlit, paraît en proie à une terreur profonde et hésite à monter à l'autel. On dit que ce qui l'effraya, ce fut l'apparition soudaine du fantôme du P. Comeille Brelle que le roi avait fait mourir dans les cachots (*). Exaspéré par les hésitations du P. Jean de Dieu, Christophe s'écria : « Oh ! Diable, canaille, qu'est-ce que c'est ? ». Cette expression lui était, dit-on, familière. Puis prenant sa canne, il voulut se lever, mais il fut aussitôt frappé d'apoplexie et tomba sur le côté gauche ». (Mgr J. M. Jan, *Monographie des paroisses religieuses du Cap-Haïtien*, 1950, p.61).

Rapidement transporté par les officiers de sa garde sur le perron de l'église, Christophe reçut les premiers soins, que s'empressa de lui procurer son médecin personnel, le Dr Stewart, qui suggéra de transporter le malade sur l'habitation Bellevue-par-le-Roi (Parroi). Le cocher du roi fit alors rembourrer les roues du carrosse pour éviter les bruits et les cahots de la

route que l'on avait aussi pensé débarrasser de ses pierres. Une tradition rapporte que, sous le coup de la consternation, les habitants de Limonade, redoutant que le moindre bruit provenant de leur basse-cour puisse être interprété comme un signe de réjouissance, cachèrent leurs coqs et leurs poules sous des paniers afin d'empêcher leurs chants et leur caquetage; bâillonnèrent leurs chevaux pour qu'ils ne hennissent point; et leurs ânes pour les empêcher de braire. Quoi qu'il en soit, après un mois de traitement et de repos, le roi put regagner son château de Sans-Souci.

Le 1er octobre, le 8e régiment de Saint-Marc levait l'étendard de la révolte. C'était pour venger le colonel Paulin incarcéré à la Citadelle pour insubordination envers son chef et irrévérence à l'égard du roi. Le ministre de la Guerre, le général Romain, et le général Guerrier, comte de Mirebalais, assiégèrent la ville et l'auraient même reprise aux mains des rebelles si la nouvelle de l'insurrection n'avait déjà gagné la capitale. Là, le chef de la conspiration, Jean-Pierre Richard, duc de Marmelade, poussa ses chevaux-légers à entrer en révolte contre le gouvernement. Tous les dépôts et magasins d'approvisionnement de l'État furent saccagés par les insurgés, tandis que, dans la plaine, on mettait le feu aux plantations du roi. Apprenant que le Cap se révoltait, Romain et Guerrier, qui n'étaient d'ailleurs pas tout à fait étrangers à la conjuration, abandonnèrent le siège de Saint-Marc pour rejoindre Richard. Ce dernier, qui redoutait d'être surpris dans la capitale par des troupes fidèles au roi, avait établi son camp fortifié dans le quartier du Haut-du-Cap.

On a toujours prétendu que Christophe se fit frictionner le corps d'une mixture à base de rhum et de piment « afin de se remonter et se donner la force voulue pour aller, disait-il, montrer son panache au Haut-du-Cap et d'en disperser les insurgés. L'effet momentané de la friction le trompa au point qu'il se crut capable de monter à cheval, mais ses efforts furent vains. Il réintégra ses appartements après cet essai ». (Vergniaud Leconte, *Henri Christophe dans l'Histoire d'Haïti*, p.424) Toujours est-il qu'à Sans-Souci, dans l'après-midi du 8 octobre, le roi fit sortir sa garde forte de mille hommes qu'il plaça sous le commandement de Joachim Deschamps,

duc de Fort-Royal, du prince Victor Henri et de Jean-Baptiste Riché. Hélas, dès que les troupes furent hors de vue du palais, elles se mirent à tirer en l'air et à faire entendre une batterie non réglementaire. La garde se débandait. Christophe assistait à l'effondrement de son pouvoir. Les soldats de sa garde faisaient défection et s'empressaient d'aller retrouver les insurgés au cri de : « Vive le général Richard ! »

« De quelque façon que cette nouvelle lui parvint, Christophe s'y attendait, nous dit Leconte. Il fit prier la reine et les deux princesses de passer dans sa chambre, il leur exprima les vœux les plus ardents de son cœur en les exhortant au courage et à la résignation. [...] Un instant après, une détonation se faisait entendre dans la pièce : Christophe, assis dans son fauteuil, venait de se donner la mort de son pistolet. La balle, selon quelques-uns, avait été tirée au cœur, et selon ce qu'un autre prétend, à la tête, et avait fait jaillir la substance du cerveau. Il pouvait être huit heures du soir. Prézeau et Dupuy n'avaient pas quitté le palais; Christophe avait fait dire à ce dernier : « Sauvez-vous, mon temps est fini ». Ces deux fidèles amis, joints au chevalier de Sévère et à d'autres que l'on n'a pas nommés, entreprirent de suivre les restes du Roi à la Citadelle où l'on eut l'heureuse idée de les transporter [...] Christophe avait 53 ans ». (p.425).

La reine et les deux filles prirent nuitamment le chemin de la Citadelle et y arrivèrent aux environs de minuit. Le cadavre du roi avait été placé dans un hamac, que les soldats africains du Royal-Dahomet, les dévoués filleuls de Christophe, avaient transporté avec un pieux respect. Le baron Néré, gouverneur de la Citadelle, proposa de monter le corps jusqu'au faite de la batterie du Prince royal où on le recouvrit de chaux. Le baron Béliard coupa alors le petit doigt de la main droite du roi et le remit à la reine. Les prisonniers politiques furent libérés par le baron Néré, et ils descendirent du fort, en même temps que la reine Marie-Louise et les princesses. Leconte affirme « qu'il n'y eut aucun autre incident à la Citadelle cette nuit-là, comme on a entendu en faire le tableau ». (p.427). Le tableau auquel fait allusion Leconte est celui tracé par Beaubrun Ardouin qui suggère qu'à l'arrivée de la dépouille du roi à la Citadelle, les hommes de

la garnison, les prisonniers, les ouvriers et les cultivateurs témoins des révoltantes atrocités commises par le souverain, voulurent précipiter son cadavre du haut de la forteresse dans la ravine de Grand-Boucan où tant d'infortunés auraient péri, dont un frère du président Boyer. La reine, toujours selon Ardouin, ne se serait enfuie que grâce à la protection des quelques dignitaires encore fidèles, en butte qu'elle était aux insultes de la foule. Leconte soutient l'idée que « Beaubrun Ardouin était peu fait pour nous renseigner sur certains hommes de notre histoire, parce qu'il a été dominé trop sensiblement par l'esprit de son clocher et celui du parti de Rigaud. Il devient satirique dès que Toussaint, Dessalines, Christophe et les hommes du Nord arrivent sous sa plume [...] Hormis deux ou trois figures qu'il a constituées ses idoles, il n'y a eu personne pour mériter ses éloges ». (p.211).

La reine et les princesses furent conduites sur leur habitation de Lambert, un ancien verger colonial situé dans les environs du Cap. C'est là qu'elles rencontrèrent le président Jean-Pierre Boyer qui, pour prendre de court les généraux insurgés contre Christophe, avait précipitamment traversé le pays à la tête de son armée. Avant l'arrivée des troupes républicaines, les princes Eugène et Victor avaient été assassinés dans la prison du Cap, de même que les derniers fidèles du régime, le baron Vastey, le baron Dessalines, Noël Joachim, Jean-Philippe Daut, Louis Achille et enfin Toussaint, le comte de Ouaminthe.

Tous les palais, tous les édifices, tous les monuments, qui pouvaient témoigner de la grandeur et de la puissance royale, seront laissés à l'abandon et tomberont en ruine. Sans-Souci avait été saccagé et, à la Citadelle, le Trésor royal n'avait pas été épargné par les brigands. Comme le souligne Leconte, il ne fait aucun doute que « les fonds du Trésor royal de la Citadelle subirent le prélèvement d'une somme qui fut partagée entre tous les chefs de l'insurrection » (p.429). D'après Alain Turnier, « environ 90 % des fonds du Trésor [...] avaient été volés par les officiers et les soldats, soit près de onze millions de gourdes. [...] Inginac rapporte dans ses Mémoires que les valeurs recouvrées s'élevaient à environ 1,600,000 gourdes. En plus de ces fonds, le gouvernement de Boyer trouva à la Citadelle quatorze millions de livres de café et huit millions de livres de coton qui furent vendus aux commerçants ». (A. Turnier, *Quand la nation demande des comptes*, p.72).

Qu'en est-il vraiment ? Selon Karl Ritter, le président Boyer aurait retiré de la Citadelle un trésor pouvant s'élever à vingt mil-

lions de thalers espagnols, soit environ quinze millions de piastres. De son côté, Mackenzie prétend que le roi n'a jamais eu moins de trente millions d'or et d'argent à la Citadelle, que Dupuy lui aurait même affirmé qu'il y en avait pour soixante millions. Retenons que Boyer forma une commission de vérification, dont Guy-Joseph Bonnet fut écarté, parce qu'il entendait, dit-il, dans ses Souvenirs historiques, faire peser et encaisser l'or et l'argent avant de les expédier à Port-au-Prince. Bonnet rapporte qu'un des membres de cette fameuse commission, qui prétendait avoir obtenu de Boyer la permission de retirer mille gourdes du Trésor, s'autorisa à en prélever un millier de... doublons. « Tout était mauvais chez Christophe, ironise Leconte, sauf ses doublons ! »

Après un contrôle cabalistique et douteux, la commission fit acheminer les fonds du Trésor royal au Cap d'où ils furent embarqués sur le garde-côtes La Mouche, à destination de Port-au-Prince. Comme le fait judicieusement remarquer Leconte, il est évident qu'entre l'estimation d'Inginac, secrétaire général du gouvernement de Boyer, et celle avancée par les autres auteurs, « la différence que l'on peut mettre sur le compte de ce qui en fut pris par les chefs insurgés est trop grande pour être raisonnablement admise. Cependant, il est bon pour l'honneur de la vérité, que l'on ne s'arrête pas au chiffre de 1,600,000 gourdes accusé par la commission de Boyer comme ayant constitué les fonds du Trésor royal : Christophe n'a pas eu en dépôt moins de 15 à 30 millions de piastres ». (p.430).

À la Citadelle, une tombe fut érigée à la mémoire de Christophe, à l'initiative du président Jean-Baptiste Riché. Quand, sous le gouvernement de Paul Magloire, ce petit monument fut détruit pour être remplacé par une stèle de marbre, on le trouva complètement vide. Les ossements du roi avaient été enlevés un à un par des visiteurs indéliques, qui n'avaient pu résister à l'envie d'emporter un souvenir du grand homme. C'étaient les derniers pillards du royaume.

(*) Selon Vergniaud Leconte, Christophe « ne fit pas périr le père Comeille Brelle dans un cachot de détention publique. Il le laissa à l'Archevêché [rue de Bourbon et des Marmousets (20-L)], ordonna de murer d'une pièce les portes de ses appartements et lui fit servir, chaque matin, une ration d'eau et de cassave. Une huitaine de jours après, le vieillard succomba, laissant à la place où elles furent déposées les rations journalières qui lui étaient apportées ». (Henri Christophe dans l'Histoire d'Haïti, p.407) C.D. coindelhisteoire@gmail.com (514) 862-7185

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Prévenir le suicide

Par Rosie Bourget

Septembre est le mois de la prévention du suicide. Aujourd'hui plus que jamais, nous



Rosie Bourget

devons tous travailler ensemble pour éviter davantage de chagrin et de perte. La pandémie sans précédent a bouleversé des millions de vies, tué près de 200 000 Américains, conduit à la fermeture d'écoles, à la distanciation sociale et au port de masques, à une économie plus faible avec un chômage historique, des troubles raciaux et un niveau croissant de sans-abrisme, d'expulsions et de faim systémique. Et 2020 a été particulièrement difficile pour nos élèves et nos enfants, mais ensemble, nous surmonterons les défis d'aujourd'hui.

Si vous, votre enfant ou quelqu'un que vous connaissez ou aimez est déprimé, désespéré ou blessé émotionnellement, aidez-le à obtenir l'aide dont il a besoin maintenant. Le suicide chez les jeunes est évitable. Nous avons tous un rôle à jouer pour l'empêcher. Écoutez ce que les enfants disent, soyez conscient des comportements erratiques, des changements d'humeur inhabituels et assurez-vous qu'ils connaissent les ressources dont ils disposent avant de tenter ou de se suicider. Faites-leur savoir qu'ils peuvent obtenir de l'aide.

Gérard était aussi un médecin réserviste de l'Armée américaine, et avait atteint le rang de lieutenant-colonel, au moment de sa décharge honorable, en novembre 1997. On se souviendra de lui comme un homme de famille et un ami fidèle.

Dr. Serge Saint-Gérard laisse dans le deuil son épouse, Marie Jose Parinis Saint-Gérard;



Dr Serge Saint-Gérard

ses frères et sœurs : Henriot Saint-Gérard et son épouse, née Colette Marsan, Carmelle Saint-Gérard Lopez, Hans Georges, Micheline Georges Jean-Charles; ses enfants : Pascal Saint-Gérard (Trina), Astrid Saint-Gérard Joseph (Yvel), Joanne Saint-Gérard Josuah (Thair), Lucien Saint-Gérard (Margaret), Phillip-

pe Saint-Gérard (Gennise), Chantal Saint-Gérard, Ednique Saint-Gérard; ses petits-enfants : Roman Saint-Gérard, Thadeus et Julian Joseph, Naim et Amari Joshua, Derek et Carter Saint-Gérard; ses neveux et nièces : Henriot Saint-Gérard (Nneka), Vanessa Saint-Gérard, Fabiola et Ricardo Lopez, Fabien Saint-Gérard, Sabine Georges, Ritza Georges Valès, Kathia Georges Pierre-Louis, Dimitri Jean-Charles, Thierry Désir, Georges André Ménélas, Gary Ménélas; ses nombreux cousins et cousines des familles : Muller, Saint-Gérard, Sam, Pierre-Louis, Jadotte, Barlatier, Alouidor, Dessources, Memnon, Rey, Obas, Emmanuel, Prosper, et spécialement Frantz et Marie Muller et Sylvie Obas Michel (François), qui l'ont assisté assidument durant sa longue maladie.

Nombreux sont les amis, les condisciples, les camarades de travail affectés par cette perte; citons, d'une manière spéciale, le Dr. Yves Manigat, Anthony Toussaint et Raymond Dolcé, son ami-frère.

Les funérailles du Dr. Serge Saint-Gérard ont eu lieu le jeudi 3 septembre 2020, à St. John Fisher Catholic Church, West Palm Beach, Floride.

NÉCROLOGIE

Décès du Dr Serge Saint-Gérard à Palm Beach, Floride

Dr. Serge Saint-Gérard, 77ans, est mort le samedi 29 août 2020, entouré de sa famille, en sa résidence, à West Palm Beach,

Florida. Dr. Saint-Gérard a pratiqué la médecine pendant plus de quarante ans, en Haïti et aux États-Unis, plus précisément à New York, au Veterans

Administration Hospital. Il était membre et officier du chapitre de New York de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger (AMHE). Il était aussi un membre actif de la communauté haïtienne de New York, offrant ses services, à titre de volontaire, au niveau du conseil administratif de la Haitian Americans United for Progress (HAUP) pendant plus d'une décennie. Dr. Saint-

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel⁶e partie (1964-mai 1969)

Par Louis Carl Saint Jean

Il est des dates que l'on n'oublie pas, selon qu'elles nous avaient apporté un sourire sur les lèvres ou maculé l'être de souffrance jusqu'à nous « arracher notre dernière larme » pour reprendre cette tranche de prose du pathétique poème *Nous* de Guy Durosier. Cette dernière épreuve fera de 1964 une année inoubliable dans la glorieuse histoire d'Haïti. Et si elle devait être écrite par un de nos poètes, selon moi, aucun autre n'aurait pu accomplir cette tâche délicate avec plus d'éclat que Coriolan Ardouin.

En ce temps-là (1964), la moyenne d'âge de notre population n'avait pas dépassé 23 ans, l'âge auquel est mort, en 1835, le poète de la mélancolie haïtienne. Comme celui-ci, qui l'avait exprimé dans son exquis poème « À mon âme », notre peuple semblait se lamenter à longueur de journée: « Toujours des pleurs

dans mon âme et jamais un sourire / Et pourquoi ne peux-tu que gémir sur la lyre / Et chanter des douleurs ? » En effet, au cours des 366 longs jours de 1964, le



Guy Durosier

peuple a vu s'évanouir de l'éther au moins un millier des siens.

Entre juillet et septembre 1964, à la suite de l'invasion menée par les valeureux Jacméliens Fred Baptiste et Gérard Lafontant, le Sud-Est, en particulier Mapou, Thiotte, Grand-Gosier, Saltrou (actuelle Belle-Anse), a pleuré l'élimination physique de plus de 600 de ses fils. Selon ce

que m'a plus d'une fois raconté feu le médecin jacmélien Joseph David, toujours avec la voix mouillée de larmes: « En cette occasion, les sauvages de Duva-

lier ont assassiné des enfants à la mamelle jusqu'à de pauvres vieillards. Le grand troubadour Rémy Neptune a été innocemment exécuté à Sainte Hélène, à l'entrée de ville de Jacmel. Ce carnage avait révolté la nation entière, le Sud-Est en particulier. »

Après cette hécatombe, le régime avait pourtant jugé qu'il

n'avait pas fait couler assez le sang du peuple. En août, à la Cité des poètes, une trentaine de citoyens âgés de 2 à 85 ans sont massacrés gratuitement dans ce que l'histoire a retenu sous le nom des « *vêpres jérémiennes* ». Au final, le 12 novembre, deux jeunes héros jérémiens, Louis Drouin, 31 ans, et Marcel Numa, 21 ans, sont abattus de manière sommaire devant le cimetière de Port-au-Prince par un peloton d'exécution formé exclusivement de lâches.

Dans son *Armée d'Haïti après Magloire et Hitlérisme duvaliérien*, Dr Gérard Alphonse Fère a relaté: « *Duvalier exigea la présence des employés de l'État et des secteurs privés; que les élèves de toutes les écoles, jardin d'enfants, primaires, secondaires, universités, soient conduits par leurs professeurs au lieu de l'exécution. Des orchestres populaires furent forcés de s'y rendre pour jouer de la musique dansante, des boissons gratuites furent distribuées (...)* ». Le chanteur Michel Pressoir m'a récemment appris que le cadavre d'Yvan Laraq, un des treize héros de « *Jeunes Haïti* », a été attaché et abandonné jusqu'à la putréfaction sur une chaise au carrefour de l'aéroport de Port-au-Prince, alors situé non loin de Chanceryelles.

Une fois de plus, comme un refuge plus sûr, le peuple haïtien, à part le football, n'a pu trouver que la musique, bien que la majorité de nos meilleurs musiciens eussent déjà fui le pays. Le Jazz des Jeunes (alors amputé de sa superstar Gérard Dupervil), l'Orchestre Septentrional, Raoul Guillaume et son groupe, les ensembles de Nemours Jean-Baptiste et de Webert Sicot et d'autres encore nous avaient consolés par leur air entraînant au lieu de larmoyer continuellement. D'autant que nous avions toujours bien appris cette maxime créole: « *Bay kou bliye, pote mak sonje* ».

À l'étranger, Jean-Léon Destiné, Martha Jean-Claude, Félix « Félé » Guignard, Edner Guignard, Emerante de Pradines, Kesnel Hall, Ghislaine Brierre, Alphonse Simon, Andrée Lescot, Claude Germain et d'autres faisaient l'honneur de l'art national. Quant à Guy Durosier, comme il l'a si bien dit lui-même dans son joyau *Si w'al an Ayiti*, il ne cessait « de faire respecter le peuple noir et indépendant d'Haïti » à travers les grandes villes du monde.

On dirait que 1964 avait été taillée sur mesure pour le talent et le tempérament de Guy Durosier. Voilà un nomade et un aventurier qui vient d'être embauché par la

Suite en page 9

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE MONFERRIER DORVAL

Martine Moïse mise à l'abri de la DCPJ par le président

Suite de la page 1

En effet, apprend-on de ces mêmes sources, dans la première conversation, Martine Joseph Moïse a interrogé Vilpique sur le « déroulement » d'une affaire, ou d'une opération. Aussi lui a-t-elle posé la question de savoir si « tout s'est bien passé ? ». Le deuxième entretien a révélé une certaine préoccupation de la première dame, ou encore un degré d'insatisfaction de la tâche que son correspondant devait accomplir. Elle lui reproche d'avoir exécuté le projet « dans mon quartier ». Sachant que Me Dorval a été assassiné, dans sa maison, située à Pèlerin 5, le quartier où se trouve la résidence privée de la famille présidentielle, les enquêteurs de la DCPJ pensent que la conversation entre Vilpique et Mme Moïse tournait autour du crime.

Il est aussi allégué que le téléphone du présumé meurtrier, abonné à la compagnie Natcom, n'affiche le nom de personne, sinon les quatre derniers chiffres d'identification qui sont 4578, à en croire les mêmes informateurs. Ce qui fait croire que son propriétaire l'utilise dans le cadre d'un service super spécial. À noter qu'il n'appartient pas à n'importe qui de posséder un téléphone ainsi équipé.

On apprend, par ailleurs, que Denès Vilpique, qui subissait l'interrogatoire au quartier général de la DCPJ, se serait déjà retrouvé dans un pays étranger non identifié, mais qui pourrait être la

République dominicaine. Pourtant aucune allusion n'a été faite relative à la disposition des enquêteurs à l'égard de ce présumé assassin. Les gens de cette institution étant avares d'informations relatives à leurs enquêtes, l'éclaircissement de ce mystère entourant Vilpique ne sera pas apporté de sitôt.



De gauche à droite, Mackenson Charles, dit Cobra, Denès Vilpique et Makender Fils-Aimé.

Mais, des informations disponibles sur Vilpique font de lui le « chauffeur » de Martine Moïse, au même titre que Makender Fils-Aimé. D'ailleurs, quand, à l'occasion du mouvement « pays lock », la femme du président haïtien se trouvait bloquée à Port-Salut, dans le Sud du pays, ces deux hommes figuraient dans l'équipe qui avait été envoyée pour la ramener à

Port-au-Prince.

Les premières étapes de l'enquête

Les soupçons par rapport aux responsabilités du crime, que l'on retient, en général, sur Jovenel Moïse et son équipe, et compte tenu de l'emprise qu'ils exercent

son travail. Aussi, la DCPJ doit-elle afficher une certaine indépendance par rapport au Palais national, dans la gestion de cette enquête, quand bien même le pouvoir manigancerait de manière à l'orienter dans le sens de ses intérêts.

En tout cas, des sources dignes de foi ont fait savoir, qu'à l'instar de l'affaire du kidnapping des enfants de Moscosso, quand le FBI était intervenu pour mettre les policiers haïtiens sur la piste de Clifford Brandt et ses complices, les agents de la DCPJ ont été lancés après des présumés assassins.

En conséquence, dit-on, les hommes de l'organisme enquêteur de la PNH ont, dans un premier temps, procédé à l'arrestation de Makender Fils-Aimé, dont les aveux ont mis ces derniers sur la piste d'Alex Antoine, plus connu sous le sobriquet de Black. Mais avant que les policiers purent trouver celui-ci, il a été abattu. Selon toute évidence, quelqu'un ne voulait pas qu'il soit interrogé par la DCPJ. Il paraît que des tueurs avaient été lancés après Denès Vilpique aussi, qui avait eu le temps d'être appréhendé par la Police.

D'autres sources, également crédibles, ont révélé que Black était un employé du ministère de la Justice, chef de sécurité de l'ex-ministre de ce département, Camille Édouard jr. Il a la réputation d'homme d'affaires, parce qu'il possède plusieurs maisons dans le quartier appelé Juvénat. On laisse croire qu'il a fait sa fortune en exploitant les possibilités que

lui procure son influence au sein du pouvoir, accaparant des propriétés dans de mauvaises conditions sur lesquelles il a fait construire des maisons mises en location.

Très connu dans ce même quartier, son assassinat a plongé ses amis et admirateurs dans une profonde tristesse. Présentement, une rue de ce quartier est pavée d'une banderole à son effigie sur laquelle est inscrit son nom en caractère géants.

Dunès Vilpique, l'autre suspect détenu par la DCPJ, possède aussi plusieurs maisons dans la même zone. Il semble qu'il ait utilisé les mêmes méthodes que son associé dans le crime pour s'enrichir.

D'une arrestation à l'autre, les aveux arrachés à Denès Vilpique (se fait appeler aussi Jaar, est aussi ancien candidat à la députation pour Pétion-Ville) et à Makender Fils-Aimé, ont mené à l'arrestation de l'homme d'affaires Roland Jaar. Ce dernier, qui est un membre secret du Parti Bouclier, fait partie du comité délibératif de cette formation politique. Il est aussi un membre secret de l'équipe dont fait partie Fils-Aimé, Black et Vilpique.

De plus en plus, les indices trouvés par les enquêteurs de la DCPJ impliquent le Palais national dans l'assassinat de Me Dorval. Au train où va l'enquête et l'intérêt que suscite ce crime odieux, au pays comme à l'étranger, les chances de la torpiller ne sont pas en faveur de ses auteurs.

SOUS LES PRESSIONS DU RÉGIME PHTIISTE

La date des obsèques de Monferrier Dorval avancée

Les délégations d'avocats étrangers attendues rateront les cérémonies...

Suite de la page 1

gnée de l'affection et de la sympathie, à l'occasion de l'assassinat de Me Monferrier Dorval, profite de l'occasion pour annoncer que les funérailles de Me Dorval se tiendront en stricte intimité. Tout en restant ouverte aux intentions d'hommages à la mémoire de Monferrier Dorval, la famille Dorval souhaite que sa décision sera comprise et respectée de tous ».

La note, qui porte la signature de Margareth Dorval et de Patrick Dorval, ferme la porte à la participation du public, mais surtout à celle de la grande famille des hommes et femmes à laquelle appartenait cet éminent juriste.

En clair, cette décision annule automatiquement la cérémonie grandiose que les collègues avocats du défunt se préparaient à offrir en sa mémoire, et à laquelle allaient participer des délégations du monde de la basoche venant de dizaines de pays étrangers. D'aucuns pensent que pas moins de 50 pays allaient se faire représenter aux funérailles de M. Dorval.

La date des obsèques du professeur Dorval avait été fixée depuis déjà plus d'une semaine. La famille n'avait exprimé aucune objection par rapport au vendredi 18 septembre, jusqu'à la publication de cette note.

Cérémonies séparées organisées par le

Barreau

Réagissant à la décision de la famille Dorval d'organiser des funérailles privées au bâtonnier prenant manifestement de court les membres du Barreau de Port-au-Prince, celui-ci projette d'organiser des cérémonies séparées en mémoire du défunt.

En effet, il a été annoncé qu'une soirée en hommage au bâtonnier Monferrier Dorval sera organisée jeudi soir, au Ritz Kinam Hotel. Le Barreau a aussi indiqué qu'une messe de requiem sera chantée le lendemain, vendredi 18 septembre, à l'église Saint Pierre de Pétion-Ville, où avait été

annoncée préalablement, depuis la semaine dernière, la tenue des obsèques.

À noter que, dans la note diffusée par Margareth et Patrick Dorval, ni le lieu ni l'heure ou encore la date des funérailles planifiées par la famille du défunt n'a été annoncé.

Une cérémonie qui allait se terminer en apothéose

Homme exceptionnel, qui traîne derrière lui une illustre carrière, Me Monferrier Dorval mérite une cérémonie d'adieu aux dimensions de sa personnalité. Aussi

était-il prévu des cérémonies dignes de l'homme, qui allaient se terminer en apothéose.

À la capitale haïtienne, tout le monde accredité l'idée que la famille du bâtonnier a cédé aux pressions du pouvoir craignant que les cérémonies funéraires du défunt ne changent en manifestation massive contre lui. En ce sens, la famille Dorval est doublement victime des assassins du bâtonnier et de ceux qui ont commandité le crime, en plus de se voir privée de l'opportunité de lui offrir des cérémonies funéraires aux dimensions de sa personnalité.

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sa k genyen ak youn dat, sitou dat 11 septanm nan ?

Dat gen anpil enpòtans, yo make kòmansman ak lafen ak tout sa k pase nan mitan. Jan dat afekte nou tout, pèsoun pa t ap konnen ki dat yo fèt, si paran yo pa t di yo sa e anrejistre non yo pou parèt nan achiv. Kanta pou lafen menm, bliye sa, nou p ap janm konnen l, men yo ka rantrè l nan achiv tou, sitou pou sèten mounn.

Enben nan dat 11 septanm

Ameriken te tou pase pran sitwayen anpil lòt peyi, menm peyi pa nou an. E sa pral fè anpil peyi fache kont tèworis Al-Kaeda yo, ki te sou kontwòl *Osama bin Laden*, gwo sèvo ki te planifye atak yo a distans, pandan l te chita jouk nan peyi Pakistan. Li pral peye sa byen chè pi devan.

Atak yo te byen koòdone e yo te vize 2 vil, Nouyòk, ki se pi gwo

èdtan apre yo te dekolè, tèworis yo, ki te byen ame, te antre ann aksyon, yo pran kontwòl avyon an. A 8 è 46, yo plonje avyon an sou gwo bilding yo rele « *North Tower* » a. Dife pran, tout mounn nan avyon an mouri, men yo fè kont dega pami mounn ki te nan bilding nan, 2 977 mounn mouri.

Yo kouri bay Pprezidan *George W. Bush* nouvèl la kote l te ye nan Sarasota, an Florid, ap pale ak elèv yo nan youn lekòl elemantè. La tou, li bay youn mesaj alanasyon pou l di gen youn gwo aksidan avyon ki rive nan Nouyòk. Li pantko menm fin pale, a 9 è 3, se dezyèm bilding nan, « *South Tower* » ki frape. Fwa sa a se youn avyon *United Airlines*, vòl 175, ki te kite *Boston* a 8 è 15 pou l al *Los Angeles* toujou, ak 9 manm ekipaj epi 56 pasaje, men 5 ladan yo se te tèworis ki te pran kontwòl dezyèm avyon an. A non, se toutbon, Nouyòk anba gwo atak, se pa ti aksidan konsa konsa. Lapolis mobilize, ponpye tou, paske dife anvayi zòn *World Trade Center* a.

Men se pa Nouyòk sèlman ki anba atak. A 8 è 20, vòl *American Airlines* 77 dekolè nan ayewopè *Dulles*, youn nan 3 ayewopè ki sèvi zòn Wachintonn nan, adestinasyon *Los Angeles*, avèk 6 manm ekipaj ak 58 pasaje, pami yo 5 teworis. Menm jan sa te pase pou avyon ki te soti *Boston* yo, tèworis byen ame pran kontwòl avyon an youn demi èdtan apre yo te dekolè. Fwa sa a pilòt tèworis yo file drèt sou Pantagonn nan, nan Vijini, tou pre kapital amerikèn nan. A 9 è 37, yo frape bilding nan ak tout fòs. Tout mounn abò a peri, men yo touye 125 mounn anndan bilding nan.

Men katriyèm avyon ke tèwòris yo te haydjak jou sa a pa t gentan akonpli misyon l. Se te vòl 93, konpayi *United Airlines*, ki te dekolè nan aewopò *Newark*, nan *New Jersey*, a 8 è 42, adestinasyon *San Francisco*, avk youn ekipaj de 7 mounn epi 37 pasaje, men 4 se te tèworis, ki te pran kontwòl avyon an. Youn batay pete abò a, paske te gen potòrik gason ki pa t soti pou yo mouri san goumen. Nan batay la, tèwòris yo pèdi kontwòl avyon an k al tonbe toupre youn ti vilaj nan Pennsilvani a ki rele *Shanksville*, a 20 minit sèlman de Wachintonn. Tout 40 mounn ki te abò a mouri. Se konsa plan pou yo te frape kapitòl la te echwe.

Se klè ke gwo peyi Etazini an te vin montre feblès li nan sikonsans sa a. Depi lè sa a sekirite nan aewopò se bagay serye. Pi devan sa pral debouche sou lagè Irak la, paske prezidan *Bush* tr di ke *Saddam Hussein* se pi gwo tèworis ki genyen, k ap prepare zam fannfwa pou touye mounn menm Ozetazini. Se konsa, nan dat 19 mas 2003, Ameriken anvayi Irak. Yo te fini pa jwenn *Saddam Hussein* kote l te kache nan youn gwo twou anba tè, e ke tout gwo

batay te fini nan mwatye desanm 2011, nan youn twou anba tè kote l t al kache. Antouka, menm si depi 20 me 2011, lagè Irak la te sanse fini, jouk kounnye a, twoup

re ak prezidan *Trump*, epi lòt ki te la nan gouvènman prezidan *Obama* a, *Joseph « Joe » Biden* ki se kandida demokrat yo pou prezidan nan eleksyon 3 novanm ki



Memorial pou viktim 9-11 yo nan Nouyok.

ameriken nan peyi sa a. Epi se jouk nan dat 2 me, nan lane 2011, sou gouvènman prezidan *Barack Obama*, Ameriken te resi touye

pral vini an. Tou 2 mesye sa yo te byen maske, ap salye youn lòt ak kout ponyèt. Men prezidan *Trump* te rete lwen Nouyòk.



Konplèks *World Trade Center* a avant atak la.

Osama bin Laden nan peyi Pakistan. Li pase 10 zan nan kache bò isit, bò lòtbò, anvan yo te resi pran l. Li te gen 54 an.

Donk, nan 11 septanm ane sa a, te gen plizyè selebrasyon anmemwa tout mounn sa yo ki te pèdi lavi yo nan dat sa a, gen 19 lane de sa. Nan Nouyòk la, nan *World Trade Center*, nou te wè 2 vis-prezidan bab pou bab. Sa k la kounnye a, *Mike Pence*, k ap ope-

Msye t al *Shanksville*, nan ti vilaj nan Pennsilvani an, kote « *dè zòm brav* », li te di, te gate plan tèwòris yo lè yo te pete kabouya abò avyon an ki te tonbe, kraze anmiyèt moso, anvan l te rive fè dega pou l te fè nan Wachintonn nan. Nou di tout mò yo « *Paix à vos âmes !* »

Grenn Pwonmenen
16 septanm 2020



2 tou *World Trade Center* yo ap boule apre atak tewowis yo.

2001 an, gen plis pase 3 mil (3 000) mounn k ale youn sèl jou, nan youn fason nou pa ka janm bliye. W ap toujou jwenn youn ou 2 Ayisyen nan sitwayen sa yo, menm jan te gen youn Ayisyen ki te nwaye nan ak tout mounn yo abò gwo vapè *Titanic* la le 15 avril 1912, *Joseph Philippe Lemercier Laroche*. Enben, te gen 2 Ayisyen ki te peri nan 11 septanm 2001 an. Apa de 2 605 sitwayen ameriken ki te mouri nan atak tèworis yo, te gen 372 sitwayen ki te soti nan 61 peyi ki te peri tou. Langletè te nimewo 2, avèk 67 sitwayen yo k ale, Repiblik dominikèn, twazyèm, ak 47. Lòt peyi nan Karayib la ki te pèdi mounn se te Jamayik, 16; Trinidad-Tobago, 14, epi 3 ki te soti Giyana.

Nou p ap kontinye ak lis la, men sa m te vle montre sè ke youn atak ki te planifye kont

pilye nan konmès ak finans peyi Etazini epi Wachintonn, kapital peyi a, men sitou Pantagonn, ki se katye jeneral tout fòs ame amerikèn yo, avèk Kapitòl la tou, kote Kongrè reyini. Ak kou dekabès sa a, *Osama bin Laden* te soti pou l kraze ekonomi amerikèn nan e touye gwo tèt k ap dirije peyi a.

Antouka, vandredi pase a, 11 septanm, fè egzakteman 19 lane depi 19 tèworis, 15 ladan yo sitwayen peyi Arabi saoudit, te haydjak 4 avyon menm jou a pou realize atak yo. Pou rafrech memwa nou, men kijan bagay yo te pase. Premye avyon ki te frape *World Trade Center* a, anba lavil Nouyòk la, nan zòn *Wall Street*, se te youn *American Airlines*, vòl 11, ki te dekolè nan aewopò *Boston* a 7 è 59 nan maten adestinasyon *Los Angeles*, avèk 11 manm ekipaj, 81 pasaje, men 5 ladan yo st te tèworis. Anvan youn demi

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor



Cabinet Medical
Lundi — Samedi: 11 AM — 7 PM

Examen Physique sur écoliers	Tumeur
Traitements pour douleurs,	Hémic
Fièvre	Circoncision
Immigration	Tests de sang et de grossesse
Planning familial	Grippe
Infection	

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

HAPPENINGS!

Continued from page 1

spent three and a half weeks on a ventilator. Whereupon he was transferred to the North Shore University Hospital in Manhasset, an institution which is a member of the Jewish Health System.

When Yvan's daughter, Diane Latham, a registered nurse, was

be made for family visits, something unheard of in this era of COVID-19.

Yvan Pierre-Louis himself had the same positive attitude. Speaking to me by phone, from his home, on Sunday, his voice the same strong, friendly one, that I always knew, he told me, "Ray, you know, before I went into coma, (induced coma that is), I

the family, the 32-year-old Diane, you've already met above.

Yvan Pierre-Louis, who came to the United States at age 13, never forgot his country of birth. He helped, in 1994, at the birth of the new Haitian Police when former NYPD Police commissioner Ray Kelly was initially in charge of putting together the new Police force, including members of the disbanded Haitian Army. After the destructive January 12, 2010 earthquake, he was back in the country helping. From late 2010 to 2013, when I returned to live in Haiti, we bumped against each other several times, mainly at restaurants around Port-au-Prince. He was always his affable and entertaining self.

Whether in Haiti or in New York, those who came in touch with Yvan Pierre-Louis knew he was indeed genuine. That was evident by the crowd who showed up at Hempstead to welcome back into our midst one who was not meant to leave us so soon. I am sure he will have more time now, in retirement, I hope, to enjoy his family and be spoiled by his grandchildren. Thank you, Sergo, for who you are!

***Is Haiti in a phase of total anarchy, requiring a strong transition team to restore order?** Considering that "Federated gangs" of the "G-9 family and allies" can parade in Port-au-Prince, shooting in the air to dis-

ris, France, where the renowned daily *Le Figaro* published, on Monday, September 14, a story under this alarming headline:

"Haiti: A police demonstration paralyzes the capital." It's no joke, as the lead paragraph indicates: **"Several hundreds of poli-**

ernment is bothered by such acts, especially when the gangs in its service specialize in such mayhem!

Anyway, the rebellious police officers are angry with interim Police chief Normil Rameau who, according to one of the pro-



Officer Pierre-Louis and his daughter Diane.

allowed a 15-minute visit with her father on April 29, and on being told that the prognostics are not good, then and there, she told me, she wanted her father transferred to the Hospital of the University of Pennsylvania in Philadelphia, where she works. On May 1, she and her two older brothers arranged to have their dad transferred, by helicopter, to the UPenn hospital. In addition, the battle to save Yvan Pierre-Louis' life was engaged. By July 19, he was off the ventilator, but had to continue in rehab at the Good Shepherd Penn Partners in Center City to regain his strength. Imagine that at the lowest ebb, he had lost 80 pounds!

Sadly, on May 1, the same day he was transferred from the Long Island hospital to the one in Philadelphia, his 86-year-old mother, Maria Lina Pierre-Louis, née Fanfan, died. Yvan did not even know it.

If Yvan is alive today, much of it is due to his daughter of unshakable faith who, even in the direst of days, when hope was fading, she strongly believed her dad would pull through. "I felt that way ever since I had my 15-minute visit with him and was told he wouldn't make it. I never gave up." Moreover, during his hospitalization at UPenn and his rehab period, the family had gotten an apartment nearby. "The whole family, my mother (Isabelle), my two brothers and myself, we took turn in bringing him comfort." No doubt, because of Diane's official capacity at the hospital where she works, some arrangement had to

told Isabelle, I'm going to fight this and I'll win." He went on, "Even in coma, I saw people dressed in white, joyfully, embracing me. To me that was confirmation that I would make it."

Just as he saw in his dream, I would say, on Saturday, those people were actually all over the



Crowd of families and friends lining both side of the street welcoming Officer Pierre-Louis back home.

yard and on the sidewalks in front of his residence, with a detachment of police officers in the decor, including Captain Garfield McLeod, his commanding officer and Lieutenant Claude Célestin, president of HALEFO (Haitian-American Law Enforcement Fraternal Organization). Yvan Pierre-Louis, said Lt. Célestin, was a mentor to him in his police career. Another one who credits Yvan Pierre-Louis in encouraging him to become a police officer is his first son Ralph Rémy, 38 years old. Ivan Jr., 34, is in the field of education. In addition, the baby of

play their power, without any Police response; considering also that the same gangs can attack Bel Air, in the center of the capital, as late as two weeks ago, causing death and desolation, setting some private dwellings afire, apparently with tacit approval of President Jovenel Moïse, it is normal that disgruntled Police officers, calling themselves Phantom-509 (Fantom-509 in Creole) to take to the streets, burning State vehicles and property that are under protection of the Executive.

The news on almost all social media made it as far away as Pa-

the immediate liberation of Pascal and for a salary raise, that's what we ask, a better standard of life."

This Pascal, of the elite anti-drug unit of the Haitian National Police (HPN in French), known by its BLTS acronym in French, has been jailed at National Penitentiary in Port-au-Prince, without any formal trial, since early last May. He is said to have been involved "in assassination, criminal arson and destruction of public property, affecting State security," all based on charges presented by an investigating judge. One wonders since when the gov-

testers, "is working only for President Jovenel Moïse and has failed to defend police officers who are shot to death while he says nothing." They torched several vehicles and partially burned an administrative government office, said to be a center overseeing production and distribution of the new fraudulent *Dermalog* identity cards that Mr. Moïse recently introduced, annulling the regular identity cards already in existence. That's another story.

The Monday demonstrations came on the heels of a similar one last Friday, September 11, by policemen who went on a rampage, burning some 20 vehicles, mainly those sporting State plates, while demanding the immediate release of five of their colleagues imprisoned, allegedly in connection with the assassination, August 28, of Monferrier Dorval, Esq., the president of the Port-au-Prince Bar Association. The jailed police officers were quickly freed that day to appease the demonstrators.

Concerning the assassination of the top lawyer of the capital, indications are that it was carried out on orders from the president himself, who was incensed by an interview given by the deceased to Majik-9 radio that Friday morning in which he accused the government for the sorry state of Haiti which, at one point in the interview, he shouted was **"neither governed nor administered."** Moreover, it has been learned that based on broad consultation in influential quarters in the country, the name of Monfer-



Officer Pierre-Louis returning home from the hospital.

Continued to page 13



Pa kite yon move kalkil efase moun ou renmen yo.

Lè ou patisipe nan resansman an, ou ede garanti kominote w evite rate yon pakèt lajan chak ane pou sante, swen pou timoun, ak lot sèvis piblik. Travayè resansman yo ap vizite kay moun ki poko patisipe. Tout travayè resansman yo mete kachnen yo paske yo oblije suiv tout konsiy sante ak sekirite yo. Resansman 2020 an pa poze kesyon sou estati sitwayènte, e lalwa entèdi moun pataje enfomasyon pèsonèl ou ak ajans imigrasyon ni ak lapolis. Pa rate chans sa pou fè yon chanjman!

Li pa twò ta.

Patisipe nan resansman an sou:

2020CENSUS.GOV/ht
844-477-2020

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >

United States®
Census
2020

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel⁶e partie (1964-mai 1969)

Suite de la page 1

chaîne d'hôtel « El Continental ». Il joue pendant une semaine à Caracas, où s'était distinguée un an avant lui l'admirable chanteuse Marie Denise Coupet, dite Mitsou Fontaine. Peu après notre chanteur s'était fait applaudir pendant deux semaines à Paramaribo, la capitale de Surinam, pour le compte du même établissement.

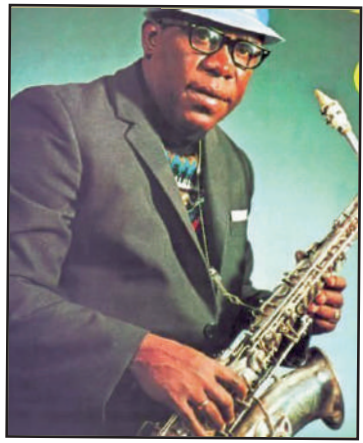
De mars à mai, Guy Durosier entreprend des tournées qui l'emmenent à Nassau, à West Palm Beach, à Miami, à Willemstad, à Oranjestad, à travers plusieurs villes de la province du Québec et, bien sûr, à son fief de Vancouver. En août 1964, à l'issue de son contrat au Copper Room du Harrison Hot Spring, notre étoile, toujours accompagnée par Jacques Côté, fera un tabac dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec. Le 12 septembre 1964, tandis qu'il fait les beaux jours de l'Hôtel Pierre de Jonquière, il reçoit la visite de sa mère, qu'il n'avait pas revue depuis sa dernière tournée en Haïti, en septembre 1961. Ce sont sans doute ces émuantes retrouvailles qui avaient inspiré à ce cœur sensible le merveilleux *Courrier d'Haïti*.

Guy Durosier ne compte plus ses succès. De janvier 1965 à juin 1965, il fait le va-et-vient entre la Colombie Britannique et le Québec. Il conquiert le public et la critique. Voilà ce que dit la presse québécoise de lui : « Maîtriser avec aisance cinq langues et sept instruments, donner des spectacles de chant et enseigner la musique moderne, se produire sur des salles au Québec et au Japon, en passant par Vancouver, San Francisco, Las Vegas, Tahiti, autant de moyens pour le chanteur haïtien Guy Durosier d'être un ambassadeur éloquent de son pays... » Guy Durosier, qui vient de ciseler deux bijoux, *À mes frères d'Afrique* et *Haïti, la nuit*, dira : « Je cherche à faire connaître Haïti par ma présence sur scène. » (Référence : Le Haïtien Guy Durosier est un ambassadeur éloquent de son pays, par Roche Desgagne, Le Devoir, Mardi 29 juin 1965, p. 4).

Bientôt, le génie de la rue Montalais voit d'autres tréteaux se profiler à l'horizon. En juillet 1965, de Jonquière, Guy Durosier, accompagné par le percussionniste porto-ricain Hector Ford et Denis Bovin, un jeune contrebassiste de la ville de Sherbrooke, entreprend une tournée artistique d'un mois en Europe, aux Bahamas et en Amérique du Sud. Dans cette dernière partie du monde, il sied de signaler qu'il s'y était mis en vedette grâce à une invitation de Raymond Sicot. En effet, ce superbe tromboniste et trompettiste avait décroché un

contrat de la chaîne d'hôtel Hilton. Ainsi, Guy Durosier avait été applaudi avec le groupe de Raymond Sicot à la Barbade, au Brésil et dans les trois Guyanes.

Le chanteur Leconte Villeva-leix et le guitariste Paul Point-du-Jour, membres du groupe de Raymond Sicot, m'ont souvent évoqué les souvenirs de Guy Durosier en leur compagnie. Selon l'inoubliable interprète de *Choubouloute* : « Guy Durosier a fait rester bouche bée les touristes américains et canadiens. Je suis chanteur, mais je pense qu'Haïti n'a jamais donné un chanteur du



Weber Sicot..

niveau de Guy Durosier. Selon moi, il était tout simplement le meilleur. » (Référence : Entrevue de LCSJ avec Leconte Villeva-leix, 7 avril 2006).

Mon ami Point-du-Jour a corroboré ainsi avec son camarade : « Au cours des trois semaines que j'ai passées avec Guy Durosier, j'ai appris de lui pas mal de techniques musicales. Ensuite, sur scène Guy Durosier était incomparable. À mon avis, il n'avait rien à envier à Harry Belafonte, qui, je l'admets, est un très grand artiste. » (Référence :



Martha Jean-Claude.

Entrevue de LCSJ avec Paul Point-du-Jour, 19 juin 2006).

N'allez pas croire que Guy Durosier s'était reposé de son ouvrage. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Nassau et épice les nuits du Brumbeat Club avec The Montagu Three Plus One au sein duquel évolue le chanteur et guitariste André Toussaint, ancien membre du Jazz Capois. À la suite de ce succès, il se rend en Floride et donne des concerts pendant une semaine à « Open

Hearth Restaurant » du Sheraton-Daytona Beach et au Camelot Lounge du Daytona Plaza Hotel, où il avait remplacé temporairement Patti & Marti. (Référence : Affiches publicitaires du Daytona Beach Morning Journal, Thursday, September 9, 1965, page 17). Entre octobre et décembre, comme c'était le cas l'année précédente, il se distinguera à Jonquière et dans les salons du Harrison Hot Springs, à la Colombie Britannique.

L'année 1966 s'est démarrée en beauté pour Guy Durosier. En février 1966, il retourne au Québec. À la suite de quelques spectacles à l'Hôtel Pierre de Jonquière, il va s'installer aux Bahamas. C'est vers cette époque que ce disciple d'Oswald Durand se liera avec Joy Caros, l'une des peintres les plus connues au monde. Un peu plus tard, la rubrique « Finish Lines » de l'édition du mercredi 14 septembre 1966, page 29, du Vancouver Sun, nous a appris : « Avant de se rendre à Los Angeles, l'artiste haïtien Guy Durosier, un fixture de longue date d'Harrison, et la peintre Joy Caros ont révélé qu'ils se sont mariés deux mois de cela. » Depuis lors, le couple voyage un peu partout à travers le monde. D'ailleurs, il nous a été confirmé deux ans plus tard : « L'artiste fait d'ordinaire coïncider ses expositions avec les engagements de son mari, le musicien Guy Durosier. (Référence : *Mère de famille et peintre*, L'Action, Lundi 8 avril 1968, page 6)

En octobre 1966, après le Copper Room et son succès californien, notre génial musicien retourne sur les scènes de la Floride et des Bahamas. D'abord, parmi de grandes vedettes internationales, il triomphe au Poppy Fields House Party. Un journal floridien, parlant de tous les autres participants, dira du nôtre : « [...] la fierté d'Haïti, le chanteur Guy Durosier, a présenté un échantillon de son talent pour enflammer l'auditoire ». (Miami Beach Daily Sun, mercredi 26 octobre 1966). Ensuite, il jouera à Fort Lauderdale et à West Palm Beach avant de regagner les Bahamas où il passera la fin d'année avec la nouvelle élue de son cœur.

Au cours du premier trimestre de l'année 1967, il ensoleillera plusieurs « resorts » à Grand Bahama (surtout à Freeport) et à New Providence, en particulier au British Colonial Hotel, à Nassau. Au cours du mois d'avril 1967, Guy Durosier et Joy Caros retournent à la Colombie Britannique après avoir passé six mois à Nassau. À la fin du même mois, les activités artistiques du couple le conduisent en Europe. Il y séjournera jusqu'en novembre. C'est au Copper Room que Guy

Durosier fera ses adieux à l'année 1967.

En février 1968, Guy Durosier et sa femme, qui doit accoucher au cours de l'été, voyagent un peu partout (Nassau, Québec, Vancouver et l'Europe), l'un pour chanter, l'autre pour exposer ses tableaux. (Référence : *Children not slowing her travels*, Edmonton Journal, 29 mars 1968). Deux mois plus tard, en avril 1968, il reçoit la nouvelle de la mort du pasteur Martin Luther King, l'un de ses héros. Cette perte irréparable lui inspire le



Emerante de Pradines dans la vingtaine.

chef-d'œuvre *Nous*.

Au printemps de 1968, Guy Durosier se fixe à Montréal, non loin du quartier de Côte-des-Neiges. À ce moment, il aura comme accompagnateur le percussionniste haïtien Max Carré. Il est acclamé un peu partout dans la région administrative de la Côte-Nord. C'est ainsi que le dimanche 5 mai, il a recueilli un succès sans pareil dans le cadre du « bal des souliers blancs » organisé à l'Hôtel Sept-Îles. Selon la pres-



se : « M. Guy Durosier assura les frais de la musique, semant une ambiance envoûtante à la grande joie de tous. » (Référence : L'Avenir, Jeudi 9 mai 1968, p. 9)

Le dimanche 6 octobre, avant de retourner à Vancouver, « *the singing sensation from Haiti* » s'est également produit pendant une seule nuit au Club Brasilia. (The Montréal Gazette, Saturday, October 5, 1968). A ce moment, c'est le groupe Macumba qui animait ce club grâce au talent de musiciens tels que le pianiste Eddy Prophète, le trompettiste Kessel Hall, le saxophoniste Dante Pierrot, etc.

Pendant que nous parlons du

passage de notre artiste au Québec, il sied de clarifier un point très important dans sa carrière. Depuis qu'il a quitté Haïti de façon définitive en septembre 1961, Guy Durosier a surtout été ce que les Anglo-Saxons appellent un « *touring artist* ». Il a évolué comme « *fixture* » ou « *resident performer* » ou « *house musician* » (en français musicien du club) seulement en deux endroits : au Copper Room du Hot Spring à Vancouver et, un peu plus tard, au Buena Vista de Nassau. Et encore, les contrats qui le liaient au Copper Room d'Harrison Hotel étaient le plus souvent d'une durée minimale de trois mois pas. Dans toute sa carrière, seul au Buena Vista Resort à Nassau Guy Durosier aura joué pendant au moins sept années d'affilée, de 1960 à mars 1967.

De ce fait, Guy Durosier n'a jamais été musicien d'aucun des deux clubs de Carlo D'Orléans Juste, ni au Perchoir d'Haïti ni au Club Brasilia. A ce sujet, son cousin Didier Pétrus, arrivé au Canada en septembre 1968, m'a appris : « À mon arrivée au Canada, Guy évoluait un peu partout dans les villes du Québec. Je n'ai jamais joué avec lui, ni au Perchoir ni au Club Brasilia ». Rappelons qu'en 1969, Didier, à la batterie, a accompagné Guy à plusieurs occasions. Paul Choisl, ami et émule de Guy, m'a donné la même précision : « À cette époque, Guy Durosier était une super vedette au Canada. Certainement, de temps en temps, à ses heures de loisir, il passait dans quelques clubs que fréquentait la communauté haïtienne pour lui

offrir quelques morceaux. » (LCSJ et Paul Choisl, lundi 23 septembre 2019.)

A bien des égards, 1969, après 1952, 1953 et 1957, sera jusqu'ici l'année la plus euphorique de la carrière artistique de Guy Durosier. Il recevra l'une après l'autre deux agréables nouvelles. D'abord, dès les premiers jours de janvier, André Boulanger, son impresario canadien, lui annonce officiellement qu'« *à moins d'un événement imprévu majeur* », il foulera au printemps prochain la mythique scène du Carnegie Hall, à New York.

Suite en page 13

ÉDITORIAL



L'assassinat de Monferrier Dorval : Un couteau sur la gorge de Jovenel Moïse

Un gouvernement prédateur, doublé d'un régime criminel installé en Haïti, à la faveur de l'avènement du Parti haïtien tèt kale (PHTK), a commis un crime de trop avec l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince. Si dans la précédente édition d'*H-O* l'équipe au pouvoir a été mise en garde contre toute tendance naturelle de sa part à mener une enquête complaisante, voire même à « une fausse enquête », rien n'autorise à croire qu'elle engage l'enquête dans le sens de la découverte des auteurs, co-auteurs et commanditaires de ce crime odieux. Aussi l'assassinat de Me Dorval s'apparente-t-il à un couteau sur la gorge de Jovenel Moïse.

De toute évidence, l'occupant du Palais national et ses proches collaborateurs ayant participé à la commission de cette exécution n'avaient aucune idée que cet acte crapuleux allait provoquer un tel tollé international, tel qu'on le constate aujourd'hui. S'ils s'imaginaient que ce meurtre allait se passer comme une lettre à la poste, comme que cela arrive dans les cas de crimes à répétition se donnant libre cours en Haïti, à la capitale en particulier, dont les auteurs courent encore, ils doivent se rendre compte de la gravité de leur dernier acte criminel. Attendu que, sous les pressions nationales et internationales, Jovenel Moïse a fini, à son corps défendant, par permettre à la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ) d'ouvrir l'enquête sur l'assassinat de Monferrier Dorval, lui et son équipe n'épargnent aucun effort pour déjouer celle-ci. Surtout quand les individus qui ont été jusqu'ici arrêtés par l'institution enquêtrice et soumis à interrogation sont tous liés au Palais national ou à quelque autre institution étatique.

Aucun doute les velléités de blocage de l'enquête s'étaient affichées dès le début. Car les premiers indices de cette volonté avaient apparu avec la contamination de la scène du crime, une activité menée sciemment par les autorités compétentes, sous les ordres du chef de l'État. Puisque, alors que l'exécution de M. Dorval avait été menée, le vendredi 28 août, au soir, le lieu du forfait n'a point été sécurisé, mis sous protection, que plus de 24 heures plus tard. Selon le témoignage d'un des policiers à qui a été assigné la responsabilité de surveiller la maison du défunt bâtonnier, les gardiens de la résidence n'avaient pu arriver sur les lieux que dimanche, aux environs de 2

heures du matin.

Autre soupçon liant l'assassinat du bâtonnier Dorval à la présidence renvoie à son téléphone, qui a été placé au Palais national par un détecteur GPS. Il semble qu'un des assassins de Me Dorval s'en soit emparé avant de se rendre au Palais national. Presque consécutivement à cette découverte, des policiers de la DCPJ ont procédé à l'arrestation de Makender Fils-Aimé, doublement lié au pouvoir. Cet individu, et identifié comme étant un chauffeur affecté au bureau de la première dame, Martine Joseph Moïse, relève également du ministère de l'Intérieur. Il passe aussi pour un bras droit d'Ardouin Zéphyrin, directeur d'intelligence au Palais national. Signalons qu'immédiatement après l'annonce du meurtre de Monferrier Dorval, celui-là était mentionné comme une des chevilles ouvrières de ce crime.

Au fur et à mesure que se poursuivait l'interrogatoire de Fils-Aimé, ainsi que celle d'autres individus, dont l'identité n'a pas été révélée mis aux arrêts par la DCPJ, dans le cadre de cette enquête, s'allongeait la liste des personnes arrêtées. Aussi avait-on appris la détention de trois autres hommes en relation avec ce meurtre, dont tous ont une caractéristique commune : attachés au ministère de l'Intérieur.

Un autre individu arrêté par la DCPJ entretient des relations étroites avec la famille présidentielle. Il s'agit de l'homme d'affaires Roland Jaar, fournisseur de kits alimentaires pour le compte du chef de l'État et de la première dame. Dans les milieux proches de l'organisme enquêteur, on affirme que M. Jaar aurait exprimé la volonté d'impliquer d'autres personnes, car disant qu'il ne serait pas sur le point de porter « tout seul » le blâme. Il semble que cet homme d'affaire soit aussi proche de Makender Fils-Aimé.

Dans l'enquête destinée à faire le jour sur l'identité de ceux qui ont participé aux différentes étapes ayant abouti à l'assassinat de Me Dorval, la vigilance est à l'ordre du jour, afin d'éviter que soient éliminés, à leur tour, les exécutants des basses œuvres de la présidence. Surtout qu'on apprend qu'un certain Black (ainsi connu), un des assassins du bâtonnier, aurait été mystérieusement assassiné. Il faut se garder de minimiser ce danger, surtout quand on se souvient du fait que plusieurs hommes signalés dans le meurtre de Jean Léopold Dominique, sous le premier mandat présidentiel de René Préval, ont été également vic-

times de meurtre.

Rappelons aussi que depuis le crime perpétré sur la personne de M. Dorval, l'inquiétude s'est installée au sein de la population haïtienne, notamment au niveau de la classe politique, craignant de connaître le même sort que ce dernier. Car des rumeurs persistantes font état de projets d'assassinat faits contre des personnes opposées à la politique de Jovenel Moïse, particulièrement des leaders politiques et des journalistes qui passent pour des critiques sans retenue de ses décisions politiques.

Certes, l'assassinat de Monferrier Dorval a soulevé l'indignation à travers toutes les couches sociales du pays, mais de manière particulière au sein du monde juridique, dont les différentes organisations montent au créneau pour exiger justice pour la victime et sa famille. Cette humeur a porté plusieurs avocats haïtiens à préconiser l'ajournement des funérailles de la victime tant que la DCPJ n'aura pas donné le résultat de son enquête.

Dans ce même ordre d'idées, des barreaux internationaux ont élevé la voix pour demander que soit menée une enquête sérieuse jusqu'à identifier le dernier des individus impliqués dans ce crime. Mais, surtout la lettre adressée au président Jovenel Moïse, par les barreaux de 47 pays francophones, est tombée comme un couperet sur la présidence haïtienne.

En effet, dans sa correspondance, datée de Paris, France, du 14 septembre 2020, les membres de la Conférence internationale des barreaux (CIB), de manière non équivoque, ex-

priment « leur indignation en face d'un tel événement et sollicitent solennellement de votre part, en tant que chef de l'Etat, que toutes les dispositions soient prises afin qu'une enquête impartiale soit mise en œuvre permettant d'identifier les auteurs et les commanditaires de ce crime et que soit associée à cette enquête une commission internationale ».

Au courant de l'insécurité et de l'atmosphère délétère, qui règne en Haïti, sous le régime PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse, ces avocats profitent de l'occasion pour exposer leur préoccupation en ces termes : « Ils vous demandent également, en votre qualité de chef de l'Etat, de faire prendre toutes les mesures utiles afin que la sécurité des biens et des personnes soit garantie en Haïti, et en particulier la sécurité des avocats ».

À la lumière des événements et incidents suscités par l'assassinat de Monferrier Dorval, il devient de plus en plus difficile pour Jovenel Moïse, son équipe gouvernementale et ses affidés de balayer l'enquête sous le tapis. Après cette demande faite par la Conférence internationale des barreaux, il a désormais un couteau sur la gorge. S'il décide de passer outre à cette requête, il devra s'attendre à en subir les conséquences. Si, au contraire, il opte pour associer des enquêteurs internationaux à un examen minutieux du dossier, il y a de fortes chances que les vrais auteurs, à tous les niveaux de ce crime soient identifiés. C'est bien le cas de dire, « Des deux côtés, le mal est infini ».

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237 Tel. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerald Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavuni
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir
de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faidherbe, 81 St Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tel. (33-1) 43 63 28 10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
☐ 48.00 \$ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
☐ 975.00 US, pour six (6) mois
☐ 1600.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en
francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/Ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL



The assassination of Monferrier Dorval: A knife at the throat of Jovenel Moïse

A predatory government, coupled with a criminal regime installed in Haiti with the advent of the Haitian *Tet Kale Party* (PHTK) or *Bald Headed*, has committed one crime too many with the assassination of the president of the Bar Association of Port-au-Prince. If in the HO's previous edition, the ruling team was warned against their natural tendency of complacency in carrying out investigations or even resorting to "false investigations," there is no reason to believe that the so-called investigation launched is intended to discover the authors, co-authors and sponsors of this heinous crime. Thus, the assassination of attorney Dorval looks like a knife at the throat of Jovenel Moïse.

Obviously, the boss at the National Palace and his close collaborators who participated in the planning and execution of the crime had no idea that this heinous act would provoke the international outcry we are observing. As usual, they may have thought this was going to be another murder that would be considered as so many others, just as dropping a letter at the Post Office, as the French saying goes. So many of these killers are roaming the streets, especially in the capital of Port-au-Prince, that once their job done, nonchalantly they go about their ordinary business.

Oh! Now they must realize the seriousness of their latest criminal act. Under national and international pressure, in his own defense, Jovenel Moïse has finally allowed the Central Directorate of the Judicial Police (DCPJ) to get involved in the investigation of Monferrier Dorval's assassination. At the same time, together with his team they are sparing no effort to thwart it. Nonetheless, the individuals so far arrested by the investigators and subjected to interrogation are all linked in a way or another to the National Palace or some other State institution.

There is no doubt that, from the outset, it was evident that blocking the investigation was paramount. For example, the first thing they did was contamination of the crime scene, done on orders of competent authorities in cahoots with the Head of State. Imagine that the assassination of Mr. Dorval occurred Friday evening, August 28, but the crime scene was not secured more than 24 hours later. According to the testimony of one of

the police officers who was assigned the responsibility of guarding the house of the deceased president of the Bar, he was purposely impeded in reaching the house, the location of which, not far from the president's private residence, was not given to him. Thus, he arrived there on Sunday around 2 a.m.

Another incriminating evidence was the telephone of Mr. Dorval which was located at the National Palace through GPS technology. It seems that one of Mr. Dorval's assassins seized it before returning to the National Palace. Following this discovery, DCPJ police officers immediately arrested Makender Fils-Aimé, doubly linked to the government. Identified as a chauffeur assigned to the office of First Lady Martine Étienne Joseph Moïse, this Makender is reportedly linked to the Ministry of the Interior as right-hand man of Ardouin Zéphyrin, director of intelligence at the National Palace. To be noted, Mr. Zéphyrin's name was mentioned early as being one of the driving forces behind the crime.

As the interrogation of Makender Fils-Aimé continued, as well as that of other individuals, whose identity have not been revealed or how many have been arrested by the DCPG in the course of the investigation, there is no question that the list of the arrested keeps getting longer. Through leaks, it is learned that among the detained so far, three men supposedly implicated in the murder show common characteristics: they are connected to the Ministry of the Interior.

Another individual arrested by the DCPJ has close ties to the presidential family. He is businessman Roland Jaar, a supplier of food kits for the Head of State and the First Lady. In circles close to the investigators, it is said that Mr. Jaar apparently is ready to involve others, saying that he won't take the blame "alone." As it is, Mr. Jaar is closely tied to Makender Fils-Aimé.

In the investigation intended to uncover the identity of those who participated in the various stages leading up to the assassination of Mr. Dorval, vigilance is the order of the day. The elimination of certain of those entrusted the dirty job by the presidency is of great concern. For example, it is learned that a certain "Black," thus known, one of the assassins in the President's staff, was mysteriously murdered. This is remi-

niscient of what happened in the murder of ace journalist Jean Léopold Dominique during René Prével's first presidential term when the executioners of the journalist were in turn murdered.

We would also point out that since the murder of Mr. Dorval, anxiety is high in certain sectors of the population, particularly among the political class, fearing the same fate as Mr. Dorval. Rumors are persistent about plans already discussed to assassinate certain people opposed to the policies of Jovenel Moïse, particularly political leaders and journalists who are said to be too critical of his political decisions. In that sense, President Moïse was not joking when he said his "train would roll over" those he considered unredeemed enemies.

Certainly, the assassination of Monferrier Dorval has raised indignation across all social strata in the country, but particularly within the legal community, whose various organizations have stepped up to the plate, demanding justice for the victim and his family. This mood has led several Haitian lawyers to advocate for postponement of the victim's funeral, scheduled for September 18, until the DCPJ has given the result of its investigation.

In the same vein, international bar associations have raised their voices to demand that a serious investigation be conducted to identify all those involved in the crime. Above all, the letter addressed to President Jovenel Moïse by the bar associations of 47 French-speaking countries, is like a knife under the throat of the Haitian president.

In the correspondence, dated

September 14, 2020, from Paris, France, the members of the International Conference of Bar Associations (French acronym ICB) unequivocally express their "indignation" at such a crime. They solemnly request that, as Head of State, he undertakes "all measures to ensure that an impartial investigation be carried out, to identify the perpetrators and sponsors of this crime, and that an international commission be associated with the investigation."

Aware of the insecurity and the harmful atmosphere that reigns in Haiti, under the *Bald Headed* PHTK regime led by Jovenel Moïse, the international lawyers express their concern, in the following terms: "We also ask you, as Head of State, to take all necessary measures to ensure that the security of property and persons is guaranteed in Haiti, and in particular the safety of lawyers."

Considering the events and incidents surrounding the assassination of Monferrier Dorval, it is becoming increasingly difficult for Jovenel Moïse, together with his government team and his confidants to sweep the investigation under the rug. The request made by the International Conference of Bars and Law Societies, is nothing but a knife under his throat. If he decides to ignore that request, he should be ready to suffer the consequences thereof. If, on the contrary, he opts to involve international investigators in a thorough examination of the case, there is a strong chance that the real perpetrators, at all levels of the crime, will be identified. In that case, one can evoke the popular saying, "One way or the other, the harm is infinite."

HAITI OBSERVATEUR

Le monde voit, le pays se voit

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

HAÏTI

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti CR Canada
12213 Joseph Cassavani
Montreal H3M0C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Natonin
13 K Avenue Edouard, 81 St Apt. 44
93310 Le Pré St. Germain France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe:
☐ 48.00 \$ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe:
☐ 975.00 US, pour six (6) mois
☐ 1600.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 75 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Hommage à Boukman

Par Frantz Célestin

*De nos jours, il est fort aisé de constater que, grâce aux réseaux sociaux, l'information circule de façon claire et nette, et à grande vitesse, à travers le monde entier et qu'il est plus que jamais difficile pour la plupart des hommes blancs racistes de camoufler les injustices criantes qu'ils infligent, souvent encore aux Noirs, et ce, très souvent, sans raison valable. A considérer les traitements inhumains dont ces derniers sont victimes de la part de certains membres de cette population blanche, on doit se demander dans quelle mesure ces gens-là ne se sentent pas autorisés, aujourd'hui encore, en 2020, à se comporter de façon bien plus cruelle que ne l'étaient les négriers et les colons du seizième siècle à l'endroit des négres.

Il y a plus de 400 ans que les droits des Noirs ne cessent d'être sauvagement brimés. Il y a plus de quatre siècles que l'homme noir n'arrête pas de lutter pour défendre ses droits et éliminer les inégalités chroniques dont il est victime. En dépit de tout ce temps et malgré tous les efforts, il est encore difficile de croire que les choses ont le moins changé.

À partir de 1789, la « *Déclaration des droits de l'homme* » aurait fortement constitué, croirait-on, l'élément déclencheur du processus d'amélioration de la situation. Cependant, bien vite, on se rendait à l'évidence que le changement escompté était loin d'être pour le lendemain. Car, d'entrée de jeu, les esclavagistes de l'époque se sont déchaînés contre une partie de cette « *Déclaration* » à jamais historique. Ils ont tout essayé pour en empêcher l'application des dispositions concernant l'émancipation des Noirs.

Heureusement, à l'encontre de toutes les démarches, de toutes les tergiversations et tractations malveillantes, cette « *Déclaration des droits de la personne* » ne se révélait pas, à l'époque complète-

ment vaine pour les Noirs. En effet, elle contribua amplement à transformer la mentalité non seulement des affranchis mais aussi des esclaves. Car, dès lors, aux oreilles de ces derniers, résonnaient plus que souvent les mots : « *Liberté, Égalité* ».

Ainsi, ils commencèrent sérieusement à réaliser que le jour était proche où ils verraient leurs chaînes de servitude disparaître pour laisser libre cours à une nouvelle ère où, devant la loi, ils bénéficieraient des mêmes droits et prérogatives que n'importe quel citoyen à part entière.

Les répressions brutales ne suffisaient plus pour les intimider outre mesure. Aussi, quelques-uns d'entre eux, perçus comme des leaders incontestables, résolurent-ils de conjuguer leurs efforts pour endoctriner et diriger l'ensemble de leurs compagnons dans la bataille qui allait les conduire à la pleine conquête de leur liberté.

Parmi ces leaders, on peut citer : Boukman, Toussaint Louverture, Jean-François, Biassou et quelques autres qui vont se signaler de façon très importante dans le cadre du déroulement des hostilités. Celui qui décida de prendre le taureau par les cornes, ce fut Boukman.

Boukman

Boukman est reconnu comme l'une des figures de proue qui, le premier, passa de la parole aux actes en ce qui concerne l'organisation de la lutte pour l'abolition de l'esclavage. À en croire plus d'un historien, ce géant prit naissance dans l'esclavage à la Jamaïque. À l'âge adulte, il fut vendu par un négrier contrebandier anglais à un colon de Saint-Domingue qui l'affecta sur la plantation Turpin.

Sa très grande taille jointe à sa musculature impressionnante faisait de lui un géant dont la personnalité transcendait. On le décrivait comme un activiste an-

tiesclavagiste, un homme « énorme, imposant », doué d'un tempérament explosif. En plus d'être un esclave durant le jour, Boukman était aussi, durant la nuit, un « hougan ». En d'autres termes, il était un prêtre de la religion voodoo. Cela lui valait d'être considéré comme une personne ressource qui pouvait, selon Wade Davis « interpréter un ensemble complexe de croyances, et lire dans les feuilles et dans les pierres ».

À cela, Gerson Alexis ajoute qu'un hougan, dans son milieu est considéré comme « *un père de famille, leader social, ministre du culte, devin, sorcier. Il trône au milieu d'un petit monde tout imprégné déjà des valeurs de la culture voodoo, qui les accepte, les vivifie, les transmet aux intéressés par tous les moyens offerts par le système* ».

En conséquence, son statut de « hougan » permettait à Boukman de bénéficier d'un grand respect de la part d'un nombre important d'esclaves noirs originaires d'Afrique et qui sont déjà adeptes de cette religion. De plus, ce monsieur était doué d'une force herculéenne et d'un esprit vif qui ne manquaient pas d'attirer l'attention des esclaves.

Une telle belle prestance physique jointe à ses appréciables qualités intrinsèques lui octroyèrent le bénéfice de la considération tant de ses pairs que de son maître qui alla même jusqu'à lui confier des postes de prestige comme ceux de cocher et de commandeur autrement dit de superviseur.

Selon l'historien J.C. Dorcainvil, « *Sur tous les esclaves qui l'approchaient, il exerçait une ascendance qui tenait du prodige* ». Par surcroît, parmi toute la population de Noirs, à Saint Domingue, dont la très grande majorité était des analphabètes, Dutty Boukman, comme on l'appelait souvent, savait lire. Encore plus, certaines sources non vérifiées prétendent aussi qu'il était un musulman.

C'est de là, pense-t-on, que

lui venait le surnom de « Bookman », terme habituellement employé dans les colonies anglaises pour désigner les Nègres qui pouvaient lire le Coran. Conscient de cette impressionnante feuille de route, qu'il comptait à son actif, le flamboyant colosse décida de se servir de sa notoriété pour organiser une réunion décisive à l'intention de tous les Noirs connus sous le nom particulier de « *Nègres marrons* ».

C'est de cette appellation de « nègre marron » que découlait le terme « marronnage » pour désigner le phénomène par lequel un certain nombre d'esclaves rebelles parvinrent à s'échapper de l'attention de leurs maîtres et de leurs surveillants pour s'enfuir très loin dans la forêt et se réfugier dans des coins presque inaccessibles où ils pouvaient jouir de leur liberté sans se faire attraper.

Boukman allait profiter d'un tel rassemblement de « nègres marrons » pour enflammer les esprits et, du même coup, évoquer, compte tenu de la conjoncture, l'urgence de s'unir, une fois pour toute, afin de briser les chaînes de la servitude. Jusque-là, les démarches allaient bon train. Tout laissait présager un dénouement conforme à leur volonté de se libérer de l'esclavage.

Cependant, avant d'aller plus loin, Boukman tenait à s'assurer de la confiance et du dévouement de tous. Un lieu reculé près de la localité de Mome-Rouge située à une vingtaine de kilomètres de la ville du Cap-Français aujourd'hui Cap-Haïtien fut désigné pour la tenue de cette rencontre clandestine. Il s'agissait d'une clairière du « *Bois-Caïman* » sur l'Habitation Lenormand de Mézy.

Aujourd'hui, nous sommes plutôt en 2020. Un copier-coller des événements de l'époque des Mackandal, des Boukman, des Yayou et d'autres est loin d'être possible. Néanmoins, notre temps présent doit certainement s'inspirer de certaines leçons d'un tel passé glorieux pour finir par réaliser les vœux du mouvement « *Black Lives Matter*

(BLM) » qui se traduit par « *Les vies noires comptent* » ou aussi « *La vie des Noirs compte* ».

Ce mouvement politique (BLM) né en 2013 aux États-Unis après l'assassinat d'un jeune Noir par des policiers blancs en Floride a précisé son objectif principal lors de la présidentielle américaine de 2016. Cet objectif consiste en « *un plan officiel avec six demandes* » qui sont les suivantes :

1. « *En finir avec la guerre contre le peuple noir* », dont les exécutions arbitraires de personnes noires par la police américaine
2. Des réparations pour les blessures passées et présentes, notamment « *l'esclavage et la colonisation* » avec notamment « *la gratuité de l'université et un revenu minimum garanti* ».
3. Des investissements dans l'éducation, la santé et la sécurité des personnes noires.
4. De la « *justice économique* », avec un plan social spécifiquement dirigée envers les personnes noires.
5. Davantage de « *contrôle communautaire* ».
6. L'émergence d'un « *pouvoir politique noir indépendant* ».

Actuellement, nous en sommes là. La route est plus que cahoteuse, mais il est certain qu'un jour, la gent noire atteindra son but. À tous les pionniers qui ont laissé leur vie dans la lutte pour la reconnaissance évidente de « *l'égalité des races* », disons : « *Merci* ». Mais, particulièrement à Dutty Bookman qui, immédiatement après le supplice de la roue infligé à François Ogé et Jean-Baptiste Chavannes, n'a pas eu peur d'aller de l'avant et mettre ses talents d'organisateur et de leader hors pair au service de la poursuite du mouvement d'émancipation de tous les Noirs, nous devons rendre un « *VI-BRANT HOMMAGE* ».

*Frantz Célestin, auteur du livre « Haïti : Le colon, le Nègre et l'empereur ».

44 Banting Crescent
Brampton, Ontario L6Y 2K9
HYPERLINK
"mailto:Fcelestin34@yahoo.ca"
Fcelestin34@yahoo.ca
1 (905) 456-6710

LITT...RATURE INTERDITE

Déconstruire le mal, reconstruire dans le réel

Avant de rouvrir le débat. Je présume que mon personnage est responsable. De tout ce qui se dira ici, l'éditeur ni la publication ne peuvent être tenus responsables des mots. *Littérature « insidieuse » étant donné le contexte, me dira-t-on, je réponds : pas plus que la déconstruction qui a déjà cours bien avant le contexte. Sarcastique n'est-ce pas, c'est le droit de la critique. La littérature est ici interdite, colon & colonisé, le dénie n'est pas une option. De programmation, enlevons-le ipso*

facto afin de virer aux besoins à l'utilitaire. COVID a ouvert une porte qui n'est pas près de se refermer. *La faille de l'humain religieux, soit sur l'autel, soit sur les lieux, n'est pas indicible.*

Posons alors la question par syllogisme : la culture absolue haïtienne est-elle l'échec ou les tares qui ont eu raison de **216 ans**, puisque nous voulons tout condamner ? Il faut dès lors trouver la seconde cause immanente à la première dans cette trilogie. Quelle est donc la culture absolue

haïtienne ? Gageons, la réponse ne se concordera pas, d'une république à l'autre *republica* (les candidatures en 2010 en ont parlées). Or, la genèse est intimement liée à la révolte contre les prémices de l'esclavage déposé sur l'île que le cinéma inhérent à l'Église catholique a jugé de « *maudite* ». Pourquoi ? La réponse réside-t-elle dans le fait que la malédiction est *post rotatif* puisque, *Haïti (SD)* sucrière était de prospérité. L'esclavage exista depuis l'histoire ancienne que

toujours l'église sous toutes ses formes a soutenue avec une litanie (*cognitif*), une homélie (*contenu*), une direction (*vectériel*). En fait, la révolution haïtienne va aisément ouvrir le cerveau humain *at large*. Cassure, refus, le vecteur qui mène à l'apocalypse n'est pas dans le nouvel univers haïtien. La peur tombe, la résilience n'est pas la résignation, il faut déconstruire reconstruire. *Démoniaque par déni, les accusations pleuvent parce que l'église n'a pas de plan, idem pour*

COVID.

Mathématiquement, connaît-on le résultat (216 ans) de cause inconnue ?

Il faut avouer à ce titre, qu'Alain Cabantous/François Walter dans « *Les tentations de la chair* » (*virginité et chasteté 16e-21, siècle*) éditions Bibliothèque Historique Payot, touche le point faible du maillon de l'église. On la connaît aujourd'hui, la liturgique PNL a failli, l'homme est menacé par un virus, comme par

Suite en page 14

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel⁶e partie (1964-mai 1969)

Suite de la page 9

Alors, on le verra de plus en plus au Québec et à New York, dans le but de se préparer pour ce « *great event* ». En janvier-février 1969, il a offert une série de trois spectacles à Café Brasília, à Montréal.

En avril 1969, Guy Durosier voyagera de très souvent à New York dans le but de préparer le concert du Carnegie Hall. Il se fait alors ovationner à la Casa Borinquen, à Brooklyn, accompagné par l'orchestre de Raymond Sicot. À ce point, je pense qu'il est très important de signaler que cette formation musicale n'a jamais accompagné l'auteur de *Gonaïvienne*, à Carnegie Hall. Le disque « *Guy Durosier in Carnegie Hall with Raymond*

Sicot and his Orchestra » (RGS 3000) dans lequel se trouvent, parmi d'autres, les pièces *Le cabotin*, *Fanm sa a*, *Pèsonn anyen*, *Pitit yon zanimo*, *Si supieras*, a été enregistré dans un studio situé à Brooklyn quelques mois après le triomphe du Carnegie Hall. C'est simplement dans le but d'encourager la vente des disques que le producteur/distributeur a mis « *Carnegie Hall* ».

En effet, le 4 mai 1969, le public de Carnegie Hall vibra pour la première fois au son de la voix de Guy Durosier, s'accompagnant à l'orgue. Celui-ci suit alors la trace d'illustres congénères tels que Roland Haynes, Paul Robeson, Nina Simone, Ella Fitzgerald, Frantz Casséus. Comme Parmi les vingt-sept pièces qu'il a interprétées, citons : *Minis*

Azaka, *Yoyo*, *Merci Bon Dieu*, *Nous*, *Si w al an Ayiti*, *Celui-là*, etc. À part de Guy, seul se trouvait sur le tréteau son accompagnateur canadien Jacques B. Côté. (Références : le bulletin du spectacle offert par Carnegie Hall et les artistes Didier Pétrus et Paulette Saint Lôt, présents au concert.)

Rappelons que *Celui-là* est un morceau écrit en hommage au président américain John Fitzgerald Kennedy. Guy Durosier, Haïtien intégral et fol admirateur de nos héros, l'a adapté pour saluer la mémoire du génie de Bréda, le général Toussaint Louverture.

Vient la deuxième bonne nouvelle. Suite aux démarches de plusieurs autorités, dont notamment M. Philippe Cantave, am-

bassadeur d'Haïti à Ottawa, et M. Jean Sassine, consul général d'Haïti à Montréal, Guy Durosier est autorisé à retourner en Haïti. Ouf !

Malheureusement, Guy Durosier avait oublié que la cruche dans laquelle se trouvait le miel de l'estimisme promis s'était irrémédiablement cassée depuis le 16 mai 1950 à Maïs-Gâté, à bord du DC3 de l'Armée d'Haïti. Cet avion emmenait en exil le plus progressiste de nos chefs d'Etat, l'Honorable Dumarsais Estimé. Celui-ci a été victime, six jours auparavant, d'un coup d'Etat insensé, orchestré par les haut gradés de l'Armée, en particulier le général Franck Lavaud et les colonels Antoine Levelt et Paul-Eugène Magloire.

En plus, je me demande comment un esprit aussi averti comme celui de Guy Durosier ne s'était-il pas rendu compte que la promesse de la venue d'un second « *Roule-m deux bords* » n'était qu'un simple mirage pour faire « *dodo meya* » le peuple? Il avait oublié qu'il n'est pas donné à n'importe qui d'avoir ni l'âme ni la vision de Dumarsais Estimé. Et, comme nous le verrons la prochaine fois, notre immortel artiste allait payer très cher cet oubli.

(À suivre)

La septième partie couvrira la période allant de septembre 1969 à 1985).

Louis Carl Saint Jean
louiscarlslj@yahoo.com
16 juillet 2019

HAPPENINGS!

Continued from page 1

rier Dorval was put forth as Prime Minister in a transition government presided by a member of Haiti's "*Cour de Cassation*," as Haiti's Supreme Court is called. Stay tuned.

***The fallout from the August 28 assassination of Monferrier Dorval, president of the Port-au-Prince Bar Association continues.** In a letter to President Jovenel Moïse, dated September 14, from Paris, France, the International Conference of Bar Associations (French acronym ICB), representing 47 French-speaking countries, asked that the Head of State undertakes "all measures to ensure that an impartial investigation be carried out to identify the perpetrators" of the heinous crime. Moreover, "an international commission [should] be associated with the investigation."

With insecurity rampant in

Haiti, the ICB wrote: "We also asked you, as Head of State, to take all necessary measures to ensure the security of property and persons is guaranteed in Haiti, and in particular the safety of lawyers."

Under heavy pressure, President Moïse, has relinquished from initially barring the Central Directorate of the Judiciary Police (French acronym DCPJ) from participating in the investigation which was entrusted to Dimitri Herard, head of the USGPNH, the security unit of Haiti's National Police at the National Palace. There was an outcry, with comments to the effect that "this was like having the watch the butter," a popular Creole saying intimating "Doing it all among themselves."

Based on initial reports from leaks in the ranks of the investigators, several individuals connected to the Palace or to the Interior Ministry and to Ardouin Zéphyrin, are being questioned. Zéphyrin,

it should be noted, is the President's intelligence chief. But the most incriminating evidence is the phone of the renowned murdered lawyer, which was traced to the National Palace in the possession of Makender Fils-Aimé, said to be a chauffeur at the office of First Lady Martine Moïse and also the right hand man of Zéphyrin.

***On a lighter side, but more ennobling, Naomi Osaka, the Haitian-Japanese-American tennis star, won her match against Victoria Azarenka, from Byelorussia, the Soviet Union, winning her third Grand Slam.** It happened last Saturday, September 12, at the Flushing Meadows in Queens, N.Y., without the usual crowded assistance, on account COVID-19, with Azarenka winning the first set 6-3-3. However, Osaka

came back roaring winning the second and third sets 6-6-1. Azarenka, lost to Osaka by the same scores she had defeated Serena Williams, two days earlier, on Thursday, September 10. Then, it was Serena winning the first set 6-3-3 and falling back in the second and third when Azarenka won 1-6-6.

Naomi, who always praises her Haitian father (her mother is Japanese, and she was born in the U.S.) embraced her Blackness in a special way during the U.S. Open. Boosting the **Black Lives Matter** movement, during her matches at the U.S. Open, every day, for seven days, she wore a different mask in remembrance of a Black brother or sister, victimized by the Police. For the final, on Saturday, she won a mask for 12-year-old Tamir Rice, killed by police in Cleveland, Ohio, in 2014.

A case that has gained much press coverage is that Breonna Taylor, a 26-year-old healthcare worker killed at her home on March 13, 2020, in Louisville, Kentucky. Interestingly, Monday, September 14, and Louisville reached a settlement for \$12 million to be paid to her family.

Others include Elijah McClain, a 23-year-old Black man walking home and attached by Police in Aurora, a suburb of

Denver, Colorado choked by them on August 24, 2019 and dying two days later in a hospital; Ahmaud Arbery, 25 years, pursued by a father-son team in a coastal south Georgia neighborhood, on February 23, 2020, and shot to death.

One who attracted then President Barack Obama was Trayvon Martin, 17 years old, "who could have been my son, if I had one," said President when he was shot to death by a security agent on February 26 in Sanford, Florida; George Floyd, 46 years old, in Minneapolis, Minn., May 25, 2020. We know about him for the spectacular execution under the knee of a White police officer, while he kept pleading, "I can't breathe" for 8 minutes and 46 seconds. Rounding up the list is 32-year-old Philando Castile, fatally shot by the Police, on July 6, 2016, in St. Paul, Minnesota, during a traffic stop.

Minnesota, a midwestern state, in the news again in a big way because of George Floyd. Well, 22-year-old Naomi Osaka, feeling close to the victims of police aggression, has made sure that police brutality, an outgrowth of racism, must be challenged. Thank you, Sister!

RAJ
September 16, 2020
raljo31@yahoo.com

Frantz
Photo & Video Studio
PHONE: 718.953.4990/ 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRESIDENT)
FRANTZSTUDIO.COM

Over 25 Years of serving the community! | Superior Quality Guaranteed

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!



DE BROSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

LITTÉRATURE INTERDITE

Suite de la page 12

la maladie dans le temps (lèpre). La déprogrammation est incontournable, une fois de plus, la liturgique va payer. Il ya toujours eu un prix à payer par la victime pour plaire aux assauts répétés de la lâcheté, de la gloire mensongère. Celle-ci est éphémère, l'Haïtien le sait depuis 1804. Si l'homélie est tombée en 2020 par les suites de Trump et de COVID, la lèpre a pris une autre forme, c'est la plaie dans l'église avec « les plaisirs de la chair ».

Revenons au syllogisme afin d'en mesurer fermement l'intrant haïtien. Je pars d'une simulation réelle. Jean Chrétien de la chronique éponyme (H-O/92-93) se fait élire **PM** du Canada (c'est simple, l'autre, 'carte blanche' est élu immortel). Le cv H-O n'a pas été implémenté là, mais a servi aux autres. Jean **C PM**, qui par sa défunte femme considérée grande conseillère et...j'en passe, sans le curriculum, a-t-il invité H-O une seule fois dans ses discours, rappelons-le, soutenus par cet organe, contre son rival PM de l'époque, Brian Mulroney..., lequel Brian pour la même raison que l'on dit à l'autre ne pas l'avoir, chante la vertu d'une experte nommée Aline **C**. Le fait est que *la Chronique de Jean Chrétien* semble avoir été régulière à **H-O** d'après nos archives, pendant près d'un an et demi (1992-1993). Plus que l'électorat haïtien du Canada, mais la mouvance politique, l'activisme avait promis aux conservateurs de Brian, que : « les Haïtiens s'en souviendront ». Chose dite chose faite, cela a valu à Brian **M** la défaite, et le pouvoir aux Libéraux de Jean **C** du Canada. Mais **H-O** n'est pas un CV ni grand conseiller canadien quand d'autres médias. Premier Ministre, Jean Chrétien a nourri d'autres à la place quand **H-O** se contenta d'une carte de vœux de fin d'année cosignée Aline, comme bon activiste, par son représentant au Canada, Gérard Louis-Jacques en l'occurrence qui recruta Jean Chrétien pour **H-O**. L'absence de curriculum d'Aline désormais au passé antérieur, lui vaut des honneurs. *Diplomatie, Conseillère, Politicienne, Protectrice. En fait, la tâche ici est une décoration, l'inverse est ailleurs.*

Mes sympathies Jean, mais tu n'as pas sur t'honorer de la même façon avec **H-O**. Bien que des associés éditeurs, les frères Joseph en l'occurrence, ont avoué le cadre de l'hebdomadaire d'«**Opposition**». C'est un média pour moi. Peut-être est-ce de là une fois au 24 Sussex la séparation a été accomplie ? NON, ta compréhension a été autre dans

l'affaire des commandites contre le Québec. Et, si tâche il y a, tu l'assumeras aujourd'hui puisque **H-O** célèbre par les préparatifs du cinquantenaire de l'organe (hebdomadaire), sans visite de ta part. *Grande curiosité, Aline ne te l'a pas conseillé.* Tu nous verras désormais par l'écriture de nos vèvès encodés aux **12H71**. Ici je ne suis pas en diplomatie ni au cinéma, mais dans ma chronique intitulée 'littérature interdite'. Sensible, il ne faudra donc pas lire ta lâcheté, mais sache que si tu réponds comme pour la **TPS**, ça s'appelle mentir que de dire que nous t'avions mal compris. *Essaie quand même, mais l'ami Sansariq te répondra comme il l'a fait pour Donald.*

Le syllogisme passant par **H-O** ne démontre pas ici une déchéance haïtienne, bien au contraire. La première inconnue n'est pas ici démontrée pour la 2^e. *Comparons alors.*

Aline sans le curriculum versus Martine Moïse sans le Canada.

Je ne défends certainement pas la femme du président pour une question de couleur de l'épiderme. Mais, la déconstruction de Martine pour la construction de la défunte Aline, mieux, si cela vient de nous dans les intentions, dans les faits historiques, il y a de quoi s'inquiéter. Car, cela réclamera la même déconstruction du mal, non pas que j'accuse Aline à titre posthume, elle n'est pas l'église ni responsable de la pauvreté de ses parents qui lui a valu de quitter l'école, en outre c'est le principe systémique de l'État connu depuis Béranger de Burgos, mais appliqué au colonialisme, Haïti en ce qui me concerne, ce qu'explique d'ailleurs Thomas Piketti in *Capital and Ideology*, **P.65, la conservation du pouvoir**. On entendra d'ici le député de Bourassa se noyer par les mérites de la défunte, ça n'étonnera pas. Pourquoi Dubourg se vante alors de son cv, pour valider son expertise dans le « **Black Caucus** » du Canada ? **Comprenons.**

Je lisais les propos (WhatsApp) du député libéral du Québec de naissance haïtienne et je cite : « quand on connaît les 'motifs' derrière ces attaques, la seule conclusion qui s'impose : la faillite de l'état haïtien ». Quelle audace à laquelle j'ai répondu d'ailleurs, condamner un acte n'est pas condamner un état. Quand le Canada avec ses acquis et ses atouts, est encore sans justice avec les déplacements d'enfants autochtones, la disparition et l'assassinat de femmes autochtones..., etc., en 2020, tandis que la GRC avoue, reconnaît le racisme systémique, le racisme d'État en fait, la programmation

du crime longtemps protégé pour les intérêts sur ce par exemple dans le , on parle de race canadienne-française à conserver ad litteram pour les temps à venir; nous alors depuis la déconstruction in le racisme d'État dit systématique ?

Qui donc créditera le cv de Martine pour la reconstruction réelle de générations de victimes sur plus de quatre siècles. En bref, Jean Chrétien aurait dû démissionner et laisser la place à Aline de son vivant pour cause de diplomatie, de conseillère, de politicienne..., etc. C'était sa responsabilité son engagement, pas la nôtre. Évoquons encore Thomas Piketty in *Capital and Ideology* (traduit de Arthur Goldhammer), je lis dans *European Societies of Orders : Power & Property* jusqu'à A Balance of Powers ? Le poids du mot capital dans le contexte d'ailleurs où l'on retrouve la notion centrale de la diplomatie par le fait d'ambassades installées comme siège du pays d'envoi, relativement aux autres villes qui accueillent les consulats, quel est le rôle/poids de la relation haïtienne quand on a constaté la déprogrammation à l'origine de cette même clientèle, tandis que malgré tout, Port-au-Prince plie sous influence. *Martine ?*

Friedrich Nietzsche dans **Dernière Volonté** (Letzter Wille) inscrite in Poème complet. Il y a donc une volonté dans Nietzsche, laquelle alors qui s'est rattrapée et propagée en Occident, en Orient, contre le fait africain pour la question de domination tandis que de l'autre côté de l'acte il y a eu soumission dans l'espoir d'un pardon pour un acte jamais commis. Dans les salons du Code noir, il y avait programmation et prolongation du match jusqu'à ce que l'adversité du Noir s'estompe ? Il faut assumer ici-là la déconstruction, ses effets, surtout ne pas par lâcheté transférer la l'aptitude.

Si nous sommes encore dans la recherche du 2^e élément, soit l'inconnu, convertissons le blâme émis sur Martine Moïse femme de président versus Aline Chrétien sans le cv devenue diplomate par déclamation. Maintenant avec le cv, Marie-Anna Murat fille du terroir devenu cheffe d'antenne par les lois mal appliquées sur la discrimination positive versus l'ancien partenaire de pupitre à TVA qui est encensé à la SRC pour justifier les budgets sur la récupération sociale d'anciens décrocheurs, et le proposer comme une icône dont on ne voit pas le cv étalé comme les trophées, quand pour les mêmes raisons ou moins, de jeunes Noirs pourrissent en prison ou

dans les rangs de l'incompétence avec une fermeture de toute porte qui même vers l'émancipation qui finit par excellence au patrimoine par exemple d'un habitacle et une réputation. Je ne veux imposer ici un 2^e élément comme une preuve tirée d'analyses méthodologiques, je réitère, je fais dans les cordes de la chronique, j'interroge j'observe, compare.

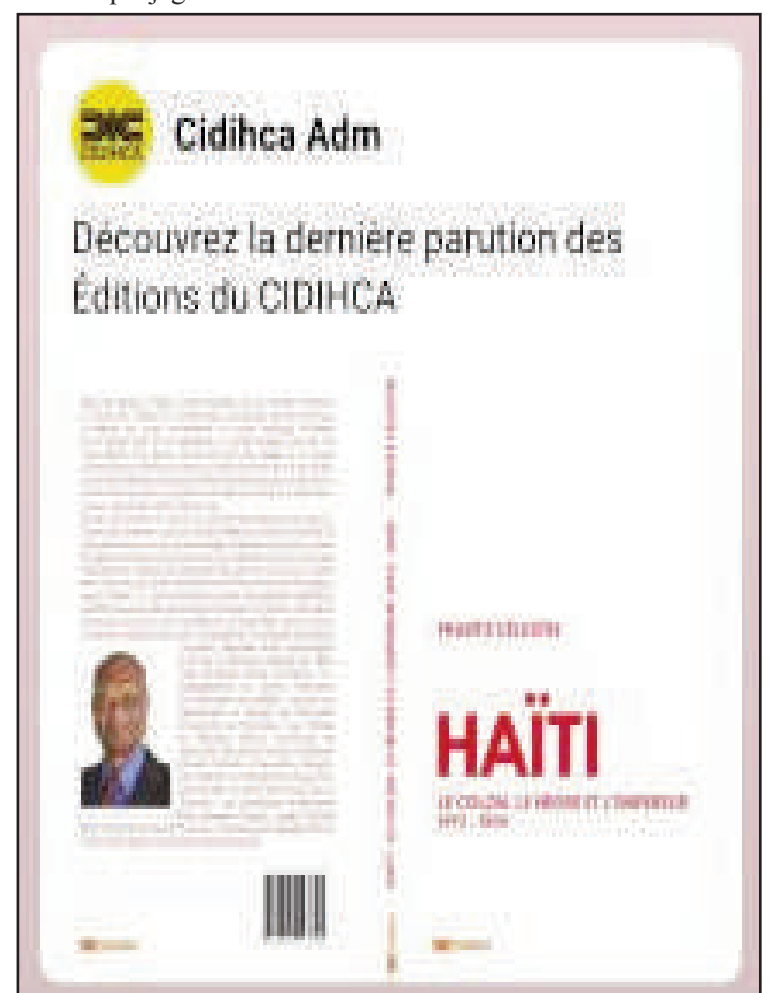
Quand l'homélie tombe. Quand l'Haïtien réclame son dû à **D Trump**, Sansariq d'après les colonnes de **H-O** réclame pour services rendus, Jean Chrétien de la *Chronique de Jean Chrétien* ne peut s'asseoir indifférent à nos yeux. Le pas de porte coûte plus cher dorénavant. La preuve est faite, Jean est venu chez nous s'approprier de l'influence. Trudeau l'a fait par les jumelles Allen, croyaient-elles à de la magie, leur militantisme a évincé **V Barbot** pour installer Justin député. Pour les bienfaits de la reine instituée dans Piketti. *Plus de maître de la chapelle de Dieu à servir; l'homélie tomba.* Je mets d'ailleurs au défi : prêtre, ougan, imam, rabbin, pasteur à faire changer l'eau en vin ou à mettre du lait et du pain sur la table pour la veuve et l'orphelin, surtout les *Noires*, par l'opération de je ne sais quoi. Le coureur de fond n'est pas marathonnien par défaut, adepte oui faiseur non. *Le mal est ailleurs.* Il faut savoir que depuis que la caméra est une fois rentrée dans les lieux secrets de la religion, s'est introduite dans le vaudou aussi, démystifiant non seulement la sous-culture prétendue, mais aussi la condamnation de l'autre qui jugeait l'Haïtien de

barbare. Rien de plus symbolique rien de plus scientifique qu'on a en fait, fait résonner comme illustrant le démon.

Il faut payer pour voir ce que l'autre ne verra pas, mais il reviendra réputé avoir vu ce que je n'ai vu par la pauvreté (résistance à payer au profit d'un prêtre).

L'homme dans son état..., égoïste, mercantile, profite de l'autre naïf. Il n'y a pas de démon dans le vaudou, mais une mémoire mathématique qui n'est pas tracée dans les livres de géométrie, donc pas de fonction algébrique, mais voyez au fin fond de l'histoire, vous découvrirez une grande science méconnue.

Il est indéniable, la construction naturelle de la géométrie (le vèvè) dans le vaudou vient d'une science, de connaissances profondes de maths, un temps ancien que la déconstruction nous a enlevé. Pourquoi alors nous apprenons si vite la science des autres quand l'enfant du colon peine à persévérer, à assumer la responsabilité des *bitations* de la colonie, jusqu'à Toussaint. Le hasard n'existe pas à cette enseigne sinon la déconstruction nous pousse au déni, nous asservit. Pourquoi l'apprentissage en accéléré avec Xavier Delengaigne & Thérèse de Laboulaye dans *Apprendre à toute vitesse* faire plaisir à votre cerveau (Inter-Éditions) serait-il efficace en construisant des cartes à tous les niveaux, tandis que l'observation d'un enfant évoluant par la géométrie haïtienne serait démoniaque, donc à condamner ? Il faut inverser.



L'ASSASSINAT DU BÂTONNIER DE PORT-AU-PRINCE

Premier ministre potentiel, Monferrier Dorval éliminé

Quelles responsabilités a la communauté internationale dans ce crime ?

Suite de la page 1

voulant se débarrasser d'un élément extrêmement encombrant. Car la victime était embarquée, avec la complicité de la communauté internationale, dans un projet de changement de gouvernement dont il allait être le chef. Dans cette perspective, des observateurs estiment devoir attribuer une certaine responsabilité, dans le meurtre du défunt, arguant qu'on aurait dû prendre des mesures sécuritaires en sa faveur.

En effet, les informations communiquées, dans certains milieux diplomatiques, à la capitale haïtienne, font état d'une initiative qui avait été lancée par des représentants de pays étrangers et d'organismes internationaux visant à trouver une issue à la crise sociopolitique dans laquelle se débat Haïti depuis déjà plus de deux ans. Il semble que ces entités, non explicitement identifiées (mais dont on ne saurait méconnaître les rôles), aient souscrit, en dépit des faux semblants, à l'option de la Cour de cassation comme formule pour assurer la mise en place d'un gouvernement de transition. Cette tendance, qui s'est récemment développée au sein de la communauté internationale, a semblé donner la frousse à Jovenel Moïse et à sa famille politique rendus « ombrageux » à l'idée de se

voir expulser du Palais national. Mais craignant surtout les conséquences désastreuses qu'une telle perspective risque d'entraîner pour eux, l'équipe au pouvoir n'a pas hésité à mettre en action son instinct criminel. D'où la décision de faire disparaître définitivement la menace à son pouvoir personnifiée en Monferrier Dorval.

Choisi comme Premier ministre

Nonobstant les gestes et décisions de la communauté internationale traduisant l'appui politique et diplomatique qu'elle offre à Jovenel Moïse et au régime PHTKiste, tout porte à croire qu'elle est (ou était) parvenue à un moment de saine réflexion par rapport à sa politique envers ce régime criminel, kleptomane, discrédité et rejeté par l'écrasante majorité du peuple haïtien. C'est, sans doute, en raison de cette nouvelle disposition qu'ont été émises des prises de position nettement opposées à celles qu'elle véhiculait antérieurement. Car, coup sur coup, l'ambassadeur de France, premièrement, à l'occasion de la célébration de la fête de son pays, a lancé la vérité au sujet du régime en place en ces termes : « *L'économie ne pourra se redresser que dans un contexte de sécurité retrouvée, de stabilité politique et de paix sociale. Nous espérons que les Haïtiens pourront*

trouver les chemins pour y parvenir et pour organiser des élections libres et démocratiques, tenues dans un cadre législatif renouvelé qui assure leur crédibilité et leur équité ».

À son tour, l'ambassade des États-Unis a lancé une mise en garde à Jovenel Moïse l'invitant à arrêter ses décisions politiques à coups de décret. Une manière diplomatique d'exprimer son désaccord par rapport aux dernières décisions de Jovenel Moïse qui sont farouchement rejetées par les couches vives de la société haïtienne.

Quant à l'Organisation des Nations Unies (ONU), par l'organe de la représentante du secrétaire général en Haïti, Helen Meagher La Lime, a averti les dirigeants haïtiens qu'il était temps d'exécuter le mandat d'amener qui avait été émis contre Jimmy Chérizier, dit Barbecue, voilà déjà plus d'une année. Dans la même déclaration, Mme La Lime devait avertir les tenants du pouvoir que les crimes commis sous leur gouvernement seraient passibles de poursuites auprès de la Haute Cour de justice de La Haye. Faut-il assimiler de telles interventions à un désaveu du chef de l'Exécutif haïtien et de son équipe ? Réfléchissons un peu!

Des sources diplomatiques ont révélé que, Monferrier Dorval, qui collaborait avec «le Blanc», dans le cadre de la

réforme constitutionnelle, a semblé se révéler à ce dernier comme étant un bon choix comme Premier ministre. Dans ce contexte, il serait appelé à codiriger un gouvernement de transition avec un président issu de la Cour de cassation. Ce projet semblait évoluer sans heurts, puisque l'intéressé aurait jugé nécessaire d'en faire part à un ancien président de la République, mais aussi à d'autres proches collaborateurs. On sait que M. Dorval avait une conversation téléphonique avec Jovenel Moïse, 24 ou 48 heures avant son assassinat. D'aucuns prétendent s'est déroulée autour de la réforme de la Constitution et des sujets connexes. Faut-il croire que la décision d'éliminer le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince a été prise à la suite de cette conversation ? Impossible de savoir. En tout cas, on ne peut conclure qu'à un assassinat commis avec précipitation. Car, tout semble indiquer que les tueurs professionnels engagés pour exécuter ce meurtre n'avaient pas le temps matériel nécessaire d'accorder leurs violons.

D'aucuns pensent que, si la communauté internationale avait effectivement réussi à embarquer Me Dorval dans ce projet, elle aurait dû prendre de mesures de sécurité en sa faveur, comme elle le fait dans d'autres circonstances. Cette idée est d'autant plus pertinen-

te que l'assassinat de Novella Bellamy, resté sans solution jusqu'ici, retient l'attention de tous. Car, cadre supérieur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), et proche de Jovenel Moïse, M. Bellamy, affirme-t-on dans les milieux intimes du Palais national, figurait sur la courte liste des candidats à la présidence dont celui-là voulait faire son dauphin.

Toutefois, des amis du défunt bâtonnier ont souligné que connaissant celui-ci, il ne serait pas homme à laisser à des étrangers la responsabilité d'assurer sa sécurité. Cela n'empêche, dans de telles conditions, l'argument préconisant une « *sécurité discrète ou invisible* » de la victime.

Tout compte fait, la communauté internationale devrait avoir une part de responsabilité dans ce crime. Le moins qu'elle puisse faire maintenant serait de mettre ses ressources à contribution pour que soient identifiées les personnes (toutes les personnes) impliquées, d'un bout à l'autre de la commission de ce meurtre. Surtout que, dans l'esprit de plus d'un, les services de renseignements de certains gouvernements étrangers ayant leurs représentations diplomatiques en Haïti sont très au courant des tenants et des aboutissants de cet assassinat.

L.J.



NOUVELLES BRÈVES

Ici et là, un peu de tout, à 48 jours des élections présidentielles aux États-Unis

Le livre du journaliste-vedette du *Washington Post*, Bob Woodward, est en vente depuis hier, mardi, 15 septembre, qu'on rafle tel du pâté chaud, comme on dit en Haïti. Car il ne manque de curieux voulant lire eux-mêmes les propos du président Donald Trump qui a tout dit au cours de 18 entrevues enregistrées. Cette fois, le chef d'État ne peut pas

fois faisant appeler le journaliste pour s'entretenir avec lui — **18 entrevues** ! Et des documents fournis, telles les lettres échangées entre lui et Kim Jong-un, décrites dans un article de Sean Neumann dans *People Magazine* (édition du 10 septembre courant), de « *Love Letters* » (Lettres romantiques) entre Donald Trump et le jeune dictateur de la

au mensonge et n'a pas entamé les préparatifs à l'échelle nationale pour contrecarrer la maladie qui serait un « *mal à caractère sécuritaire de haute portée* » pour la nation. Et les experts de dire que le président sera tenu pour responsable de tous ces décès lors des prochaines élections et en subira les conséquences aux urnes. Il n'est que d'attendre, car les élections présidentielles sont programmées dans les 48 jours, soit le 3 novembre.

***Roger Stone, conseiller du président Trump lors de la campagne de 2016, repris de justice ayant bénéficié d'une commutation de sa condamnation de 40 mois d'emprisonnement de son ami-président, lui conseille de se préparer à déclarer la loi martiale et de s'emparer du pouvoir, s'il venait à perdre aux prochaines élections.** C'est jeudi dernier, 10 septembre, lors d'une intervention au programme du réseau *Infowars* du théoricien Alex Jones, de la droite extrémiste qu'il a lancé sa menace.

Selon Stone qui, à l'instar du président, fait des accusations concernant la fraude à laquelle on doit s'attendre lors des élections présidentielles, il conseille à son ami d'envisager des mesures pour garder le pouvoir. Prenant comme exemple l'état de Nevada, où le

ou de la campagne du candidat Trump se démarquant des propos de Roger Stone. Aussi conclue-t-on à ne pas sous-estimer les avertissements de ceux qui dénoncent la droite américaine de vouloir établir une dictature dans ce pays, qui se veut « *le bastion de la démocratie* ».

prendre pour afin de s'accrocher au pouvoir coûte que coûte. Jusqu'au moment de mettre sous presse, on n'a rien entendu de la part du président Trump, ni d'officiels du ministère de la Justice

MSNBC, au programme de Rachel Maddow, avec sa réplique. Sans citer son nom, l'ambassadeur eut à dire qu'il y a des Américains qui, ignorant l'histoire de leur pays, car s'ils en étaient au



Le journaliste Bob Woodward.

dire qu'il s'agit de « *Fake News* », de fausses nouvelles qu'on lui attribue, car les enregistrements ont capté sur le vif ses réponses aux questions. De plus, on comprend pourquoi il aime les dictateurs, tel un Kim Yong-un, avec lequel il a eu une correspondance bien truffée, dont 27 lettres ont été mises à la disposition de M. Woodward.

En effet, Bob Woodward s'est fait une réputation, depuis 1972, quand, de concert avec son associé Carl Bernstein, ils ont fait éclater le fameux scandale dit de Watergate durant l'été de cette année-là, qui a forcé le président Richard Nixon à démissionner. Il a récidivé, pour ainsi dire, en livrant au public des perles d'un autre président républicain qui, lui, ne démissionnera point, mais pourrait subir les conséquences désastreuses des retombées de **RAGE** — c'est la rage, le titre du nouveau livre de Bob Woodward.

Mais l'on se demande pourquoi le président s'est-il laissé prendre à ce piège, car en septembre 2018, ce même Bob Woodward avait publié un premier livre concernant la présidence de Donald Trump. Il s'agit de **FEAR** — la crainte, Trump à la Maison-Blanche, un ouvrage peu élogieux du président.

Exactement. C'est parce que le premier livre était basé sur de nombreuses heures d'entrevues avec des gens de l'entourage du président, mais non avec lui directement. Ce qui n'était pas à son avantage, croit-il. Donc, cette fois, il ne voulait pas rater le coup. Aussi a-t-il pris les devants, par-

Corée du Nord. C'est que ce président aime se faire flatter et le jeune dictateur passe pour maître dans ce domaine, évoquant l'expression « *Votre Excellence* » à tout bout de champ, en s'adressant à Monsieur le Président !

Mais, le mal est fait quand Bob Woodward fait parler M. Trump de la pandémie qui avance à grands pas vers un nouveau record de 200 000 décès aux E.U.



Le président Donald Trump.

Hier, mardi 15 septembre, les statistiques officielles donnaient 198 646 mortalités, dont 1 182 dans les vingt-quatre heures sur un total s'approchant de sept millions de cas positifs, soit exactement 6 682 033 et 3 625 852 cas de personnes guéries.

Or, depuis le mois de février, le président savait pertinemment qu'il ne s'agissait pas d'une espèce d'influenza qui allait disparaître à brève échéance. « *On peut l'attraper dans l'air qu'on respire* », avait-il dit à Bob Woodward. Mais il ne faut pas « *susciter la panique* ». Donc, parlant au peuple du coronavirus, il a eu recours

président se trouvait la semaine dernière, il dit que les autorités fédérales devraient s'emparer des bulletins de vote, que les agents du FBI (Bureau Federal of Investigation) et les officiels républicains de cet état devraient bloquer « *physiquement* » le vote, sous prétexte de prévenir la fraude électorale, en ayant recours à la loi martiale, sinon l'Acte insurrectionnel l'autorisant à procéder à des arrestations massives lui permettant de nationaliser les forces de police des différents états.

On s'arrête là, mais il a indiqué d'autres actions à entre-



Le policier Yvan Pierre-Louis avant de tomber malade.

prendre pour afin de s'accrocher au pouvoir coûte que coûte. Jusqu'au moment de mettre sous presse, on n'a rien entendu de la part du président Trump, ni d'officiels du ministère de la Justice

***Le « télévangéliste » Pat Robertson dénonce Black Lives Matter de vouloir détruire le christianisme.** Jeudi dernier, 10 septembre, ce tristement célèbre « télévangéliste » a annoncé, lors d'une prestation sur son programme télévisé appelé « *Chub 700* » que le mouvement Black Lives Matter, lancé depuis le meurtre de George Floyd, à Minneapolis, Minnesota, le 25 mai dernier, gagne du terrain dans la lutte contre le racisme et en faveur de la justice pour les Noirs, est un « *mouvement anti-chrétien* ».

Déclarant qu'il veut de la justice pour les Noirs, il dénonce le mouvement comme étant dans la « *mouvance lesbienne, anti-famille, anticapitaliste, faisant la promotion d'une révolution marxiste* », ajoutant « *Nous ne voulons pas de cela en Amérique* ».

À souligner que c'est ce même Pat Robertson, lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010, en Haïti, avait assimilé que le séisme à une « *punition du Très Haut* » contre les Haïtiens, « *en raison du pacte qu'ils avaient conclu avec le diable pour obtenir leur indépendance* ». Donc, son Dieu était en faveur de l'esclavage. C'est l'ambassadeur d'Haïti aux États-Unis, à l'époque, Raymond Joseph, défendant son pays, l'a suivi sur la chaîne

courant, ils sauraient que c'est précisément ce « *pacte* » avec le diable qui a permis aux États-Unis d'être ce grand pays, parce que les Français ont dû vendre la Louisiane dès qu'ils ont perdu la guerre en Haïti, ainsi que leur quartier général dans le Nouveau Monde. Car c'est à partir d'Haïti que toute cette vaste étendue, à l'ouest de la rivière Mississippi, jusqu'aux Montagnes rocheuses, du Golfe du Mexique à la frontière canadienne, était contrôlée. Ainsi la nouvelle nation américaine a doublé son territoire, grâce à ce pacte.

Et depuis quelque temps, nous attendons, impatiemment, que Pat Robertson nous dise qu'ont fait les Américains pour mériter de cet enfer qui dévore l'Ouest américain et les inondations à répétition dans l'Est.

***Une victoire notoire contre le coronavirus.** Lire HAPPE-NINGS, la section anglais, pour se faire une idée d'un « *miracle en temps moderne* » s'agissant d'un policier d'origine haïtienne qui a effleuré la mort. Suite à sa victoire contre la pandémie du siècle, il a été accueilli chez lui, samedi dernier, 12 septembre, à Hempstead, dans le Long Island, New York, par une centaine d'amis, de parents et de voisins. Il s'agit d'Yvan Serge Pierre-Louis, Sergo pour les intimes, qui a regagné sa demeure après 168 jours à l'hôpital et en réhabilitation, dont 75 passés attaché à un respirateur artificiel. Une histoire édifiante. Bravo, Sergo, bon retour !

Pierre Quiroule II, 16 septembre 2020